

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)  
de Bourgogne Franche-Comté

**RN 57 – Projet d'aménagement Sud de Pontarlier**

**Projet d'aménagement et d'acquisitions foncières de la section comprise entre le carrefour des Rosiers à La Cluse et Mijoux et la place de la gare à Pontarlier.  
DUP + Parcellaire**

**Enquête publique unique du 28 février 2022 à partir de 9h00 au 31 mars 2022 jusqu'à 17h00**

	Nom - Prénom	OBSERVATIONS déposées par voie électronique
1	Anne-Laure Sorin	<p><b>Sujet:</b> RN57 pontarlier la cluse pourquoi pas le transport en commun d'abord?</p> <p><b>Message:</b> Bonjour A l'heure des préoccupations climatiques, de la flambée des prix des carburants, de la volonté de diminuer nos empreintes écologiques, je ne comprends pas que le reamenagement des routes soient LA priorité de la région. Pourquoi ne pas créer d'abord des alternatives à la voiture individuelle? Nous avons des voies de chemin de fer vers la Suisse mais plus de trains, la SNCF desaffecte petit à petit toutes les gares, les aînés et personnes isolées dans nos villages ne peuvent que difficilement trouver des moyens de se rendre en ville. Je trouve aberrant qu'on ne s'attache pas d'abord à développer les transports en commun entre Besançon et la Suisse comme solution à l'engorgement des routes d'accès. Cordialement</p>
2	Sylvain ROUSSEAU	<p><b>Sujet:</b> parking résidence Christine</p> <p><b>Message:</b> bonjour , je suis copropriétaire a la résidence Christine, situe 16 avenue de l'armée de l'est , est ce que les parking seront supprimer ??si oui il faudrait en refaire en bas de l'immeuble sue le terrain de la ville , si c'est possible bien sur .</p>

		<i>cordialement</i>
3	<i>Pascal Lemaire</i>	<p><i>Bonjour,</i></p> <p>ayant participé à toutes les réunions du projet objet de l'enquête d'utilité publique en cours, cet aménagement n'aura d'intérêt QUE SI le point névralgique du feu de place St Claude sur la rocade Pompidou, qui est le fait de la municipalité voire de la com-com, n'est pas réglé avant le début l'hypothétique des travaux.</p> <p>Les arguments déployés contre un projet STRATEGIQUE de ce goulet sont "fallacieux" même s'il peut exister des "problèmes fonciers"..</p> <p>Ce projet, s'il sécurise l'accès au collège Malraux, ne règle en rien le flux de 60% des frontaliers chaque jour entre 16h30 et 18h30 la semaine et celui des suisses le samedi matin dans le sens Suisse / France sans compter ceux des WE des vacances scolaires.</p> <p>Ce projet n'est autre que l'élargissement du cône de l'entonnoir SANS en modifier le diamètre du tube d'évacuation !. .</p> <p>Donc on augmente la pression sans augmenter le débit ..Il faut consulter un spécialiste de la circulation des fluides pas un simulateur!...</p> <p>Le flux continu le long de la RN 57 traversant Pontarlier ne correspondrait qu'à 60 % du trafic précité, les autres 40 % passent par la rue du Commandant Valentin bordée par 3 établissements scolaires dont les horaires de sortie coïncident avec le retour frontalier..</p> <p>Ce projet ne règle pas non plus la traversée de La Cluse et Mijoux en amont également stratégique</p> <p>Je reste à la disposition du groupe de réflexion pour une expérience" in vivo" aux horaires évoquées pour développer mes propositions.</p> <p>Respectueusement.</p>
4	<i>Patrick Patrick</i>	<p><i>Je fais suite à vos futurs travaux sur la RN57 de Pontarlier</i></p> <p>Je ne vois pas l'intérêt de tel travaux d'un coup très élevé</p> <p>Pour soi-disant gagner 14mn</p> <p>D'ailleurs je me demande comment faite vous</p> <p>Pour déterminer ce temp gagné</p> <p>Je pense qu'il serait beaucoup mieux d'utiliser</p> <p>Tous cet argent depuis déjà 40 années</p> <p>De faire une véritable déviation hors du centre-ville</p>

		<p>Aucun intérêt d'une déviation qui passe au centre-ville  Regarder les déviations faites dans d'autre ville  On voit sa qua Pontarlier  Voir les villes de Champagnole ou Lons le saunier  Cela s appel de vraies déviations  Salutations</p>
5	Jean Lahourcade	<p><b>Sujet:</b> <i>Enquête utilité publique pontarlier</i></p> <p><b>Message:</b> <i>Les flux de circulation sud nord de l'entree de Pontarlier sont liés à l'aspect entonnoir de la ville sur cet axe. Ne pas envisager un vrai contournement de la ville ne résoudra rien les bouchons commencent à 16 h et perturbent outre les retours de travail de Suisse mais aussi la circulation quotidienne de tous les habitants du sud de la ville. Vous parlez des transports doux mais lequel de ceux qui ont fait ce projet a essayé un jour de janvier de partir vers l'entreprise cofreco en prenant le trottoir situé côté collège Malraux ? Pour info il n'est jamais déneigé Sortir dans le sens nord sud depuis le faubourg saint Étienne au giratoire Malraux quel que soit l'heure est difficile voire dangereux, idem pour reprendre la rocade depuis la rue de l'industrie Si on demande aux pontissaliens, à ceux qui passent des heures dans ces bouchons et aux habitants de toutes les communes grand Pontarlier et communauté de commune mont d'or et deux lacs la question suivante : Contournement de Pontarlier ou aménagement de la nationale actuelle La réponse a bien des chances d'être en faveur du contournement Et si on avait commencé il y a 20 ans il serait terminé et les bouchons aussi</i></p>
6	Marine M.	<p><b>Sujet:</b> <i>Belle initiative</i></p> <p><b>Message:</b> <i>Bonjour,  Je salue le travail effectué jusque là et espère sincèrement que le projet ira jusqu'à son terme avec la variante A' qui est la meilleure solution.  Beaucoup de personnes parlent de transports en commun ou train mais ils n'ont pas saisis que la problématique va au delà de ça, la seule et vraie solution est celle que vous proposez afin d'améliorer le quotidien des travailleurs frontaliers mais aussi ceux qui travaillent en France mais qui empruntent la RN57 tous les jours.  Je vous soutien à 100% et j'espère que le projet sera mis en route rapidement et que les travaux commenceront d'ici quelques mois.</i></p>

		<i>Bon courage.</i>
7	<i>Stéphane Parietti</i>	<p><b>Sujet:</b> Aménagement RN57</p> <p><b>Message:</b> Bonjour</p> <p><i>Comment peut on envisager sérieusement de faire passer la RN57 devant la gare - Considérant le débit de cette grosse nationale et la ville de Pontarlier. L'état ne peut il pas prendre le relais de l'incurie locale ?</i></p> <p><i>Salutations</i></p>
8	<i>Daniel Trouttet</i>	<p><i>Bonjour</i></p> <p>après le coup des feux intelligents qui ont coûté pas mal d'argent il y a quelques années, POUR RIEN puisque jamais opérationnels, on nous refait le coup d'un aménagement à l'entrée de Pontarlier côté Suisse</p> <p>je me demande si nos élus sont passé par là aux heures du bouchon...bouchon qui a lieu de la Cluse et Mijoux au carrefour de la RD 437 (dit carrefour des rosiers)</p> <p><b>et non après</b> car une fois passé ce carrefour, le trafic est beaucoup plus fluide, allez comprendre!</p> <p>on entame donc une réflexion pour modifier la partie la plus roulante et pour gagner quoi: RIEN, si, on va déplacer le problème avec l'engorgement dans la ville par les usagers prenant la pénétrante ville (à droite)</p> <p>Je ne sais pas si les feux du carrefour de l'hôpital seront modifiés, ils bloquent souvent pour rien (fonctionnement à cycles fixes inadapté) l'entrée de la ville.</p> <p>un giratoire à cet endroit serait bénéfique et il y a de la place pour le faire.</p> <p>voilà ma réflexion qui va dans le sens de stopper des dépenses sans commune mesure avec la réalité d'une pseudo amélioration du problème</p> <p>Merci de m'avoir lu</p>
9	<i>Céline</i>	<p><b>Sujet:</b> contournement pontarlier</p> <p><b>Message:</b> <i>Après lecture du dossier, et pour rejoindre certains commentaires, les projets proposés laissent à penser que le flux de véhicules va rencontrer un nouvel engorgement à la réunification des voies de circulation quelques km plus loin et encombrer les abords du centre ville, de la gare et des établissements scolaires environnants. Pour desservir Pontarlier de façon plus fluide, le contournement complet semble la meilleure option avec un aménagement d'une 2</i></p>

		voies et de plusieurs sorties : quartier sud, centre, nord. Car une fois passé l'entonnoir de Pontarlier l'ascension vers les communes comme Houtaud ou la voie rapide de Doubs vers Besançon est une autre paire de manches. Il me paraît difficile de faire cohabiter sur cet axe très fréquenté mobilité douce et voitures/poids lourds. Les abords de la ville et le centre doivent être sécurisés pour nos enfants afin d'encourager la mobilité douce. Bonne réflexion.
10	Christiane Frenois	<p><b>Sujet:</b> RN 57 entrée sud pontarlier</p> <p><b>Message:</b> Bonjour, je ne suis pas d'accord sur ce projet pour la RN 57 entrée sud Pontarlier, ça ne donnera pas de temps plus court pour aller en Suisse ou venir à Pontarlier, il faut mieux garder cet argent et faire un tunnel ou un pont qui permettra de rejoindre les routes suisses ou alors transports inter urbains entre Suisse et Pontarlier, pour qu'il y ait moins de voitures.</p> <p>Merci de voir pour un projet plus grand avec ponts ou tunnels.</p>
11	Christiane Frenois	<p><b>Sujet:</b> RN57 aménagement entrée sud de PONTARLIER</p> <p><b>Message:</b> Je ne suis pas d'accord pour les travaux à faire sur le RN57, trop couteux pour gagner 5 minutes d'un côté comme de l'autre, je pense qu'il serait plus utile de garder cet argent et de faire soit un pont soit un tunnel pour rejoindre la Suisse.</p> <p>Si malgré tout les travaux se font, penser à obliger les personnes allant travailler dans la même ville au même lieu, de faire du car ou du covoiturage. Ne pas oublier une route pour les vélos, et piétons.</p> <p>merci pour tout.</p>
12	Eric Delacroix	<p><b>Sujet:</b> Piste cyclable en site propre</p> <p><b>Message:</b> Bonjour</p> <p>Je m'interroge sur le fait d'avoir abandonné l'idée d'une piste cyclable en site propre qui devait passer derrière le centre commercial des Rosiers, au niveau de la petite butte.</p> <p>On pourrait avoir un site sécurisé, depuis le bas du Larmont ( et plus tard depuis la rue Colin) jusqu'au carrefour des Rosiers et même plus loin. Cette piste serait sécurisée, paysagée et permettrait aux nombreux cyclistes qui se rendent au lac de sortir de la ville de façon agréable et sécurisée.</p> <p>Merci pour votre attention.</p>

<b>13</b>	<i>Jean-Claude OUDET</i>	<p><i>Bonjour !</i></p> <p>Je vous prie de transmettre dès que possible la lettre jointe à Monsieur le Commissaire enquêteur pour ajout au dossier d'enquête qu'il a ouvert et suite à notre conversation le 5 mars 2022 à la Mairie de la Cluse.</p> <p>Je vous prie de me signaler tout souci éventuel qui ne vous permettrait pas de lui faire parvenir cette lettre.</p> <p>Avec mes remerciements, bien cordialement OUDET JC Tél 06 20 23 24 44</p> <p><u><a href="#">Courrier de M. Oudet</a></u></p>
<b>14</b>	<i>Christine GROS</i>	<p><i>Monsieur,</i></p> <p>J'ai pris connaissance du projet concernant l'aménagement de l'entrée sud de Pontarlier.</p> <p>J'ai un logement 14 avenue de l'armée de l'est et suis directement impacté.</p> <p>En accord avec mon copropriétaire, Monsieur Colin (je suis propriétaire du rez de chaussée et lui des premier et deuxième étages) j'ai deux remarques et propositions à formuler :</p> <p>_ En contrepartie du terrain cédé nous demandons un remblayage de quelques mètres carrés de notre parcelle ce qui nous permettrait de garer nos véhicules et d'éviter de surcharger les parkings voisins déjà bien encombrés.( voir plan en pièce jointe)</p> <p>_ Nous avons aussi remarqué que la piste cyclable telle qu'elle est envisagée passe à moins d'un mètre de notre entrée ce qui est très dangereux. Ne peut-on pas envisager de prévoir la piste piétonne de ce côté de la chaussée.(voir plan en pièce jointe).</p> <p>Nous nous rendrons à la réunion de ce samedi à Pontarlier pour en rediscuter.</p> <p>Je vous prie de recevoir ,Monsieur, mes respectueuses salutations.</p> <p>Michel Gros 4, rue de l'église 39600 Villers Farlay Tel: 06 70 07 63 04 <u><a href="mailto:michel.gros16@wanadoo.fr">michel.gros16@wanadoo.fr</a></u></p> <p><u><a href="#">Pièce jointe de l'observation n° 14</a></u></p>

<p>15</p>	<p>SARL GD Constructions</p>	<p><b>Sujet:</b> aménagement rn 57 au niveau za l'embouchi</p> <p><b>Message:</b> Bonjour Je me présente Frédéric GOSPERRIN en ma qualité de co gérant de la SARL GD CONSTRUCTIONS dont le siège social est situé au 6 rue des Planches 25580 Etalans et que mon tel est le 06 78 12 36 50 et propriétaire d'une cellule commerciale située rue des Rosiers ZA l'ambouchi 25300 la Cluse, et que nous nous opposons au projet d'aménagement de la RN 57, tel qu'il est prévu à cet endroit. En effet nous avons acheté cette cellule commerciale pour avoir une visibilité et du parking pour recevoir nos clients. De ce fait les deux seront complètement annihilées de part le projet d'aménagement tel qu'il est prévu (notamment par les arbres et les places de parking supprimées) en plus la suppression de notre totem. Ce qui me fait encore plus réagir à ce projet c'est comment le permis de construire de cette zone a pu être délivré alors qu'un tel projet soudain voit le jour. Idem pour le totem comment son implantation a pu être validée et ce suite à de nombreuses démarches administratives. Il va de soit que nous même avons été l'aidé en achetant ce bien, de ce fait nous sommes prêts à ce que l'état nous dédommage en nous reprenant le bien, nous sommes prêts à négocier. Sinon pourquoi ne pas imaginer un autre tracé notamment sur la parcelle A 667 située derrière la zone. Je reste à votre disposition cordialement Frédéric GOSPERRIN co gérant SARL GD CONSTRUCTIONS</p>
<p>16</p>	<p>Jean-Claude RIOT</p>	<p><b>Sujet:</b> Travaux sur la RN57 au sud du pont de Pontarlier</p> <p><b>Message:</b> Deux observations suite à l'avis délibéré de l'Autorité Environnementale : la première concerne le souhait d'une meilleure prise en compte du nombre important de cyclistes empruntant cette voie, leur circulation doit pouvoir se faire en toute sécurité et sans interruption de la piste cyclable. La seconde, majeure, concerne la nécessité d'un passage à faune entre les massifs forestiers de part et d'autres de la Cluse. Oui, le Lynx boréal, très présent dans le secteur, est fortement affecté par ce projet en l'état, le lynx est bien d'autres espèces concernées. J'ai personnellement constaté à plusieurs reprises des traces du félin passant sous le pont des Rosiers, là où les voitures sont fortement ralenties. Ce passage à faune est un élément incontournable pour la cohérence et l'efficacité de ce projet</p>

		d'aménagement.
17	Frédéric BESSON	<p><b>Sujet:</b> RN57</p> <p><b>Message:</b> Bonjour, j'espère que les travaux prévus au carrefour des rosiers supprimeront le 1er point noir, mais il restera le 2ème point noir: le feu du bar le Pélikan's Rue du Stand. Une solution très simple et économique serait de mettre ce feu en mode clignotant tout les jours ouvrés entre 16h et 18h30, ce qui correspond au retour des frontaliers, et les samedi de grands départs en vacances ex: en février, fin juillet, début Aout. Une autre solution serait de mettre ce feu en mode clignotant automatiquement et pour 5 minutes dès que le bouchon recule jusqu'au pont de chemin de fer par exemple. Ces solutions fluidifieraient le trafic sur la RN 57 dans les 2 sens.</p>
18	Aline NICOD	<p><b>Sujet:</b> Aménagement RN57 les rosiers</p> <p><b>Message:</b> Bonjour,</p> <p>Je suis propriétaire d'un local dans la ZA l'ambouchie donc fortement impacté par les futurs travaux de la RN57. Nous sommes actuellement plusieurs praticiens libéraux à exercer dans mon local, les travaux vont inévitablement causer des problèmes pour nos activités professionnelles d'accès pendant la durée des travaux et surtout la gêne du bruit occasionné puisque nous travaillons toutes dans des domaines de relations d'aide à la personne, détente, bien-être. D'autre part lorsque j'ai acheté mon local le parking a été prévu pour que chacun des propriétaires aient la place nécessaire pour accueillir ses clients. C'est d'ailleurs une obligation légale pour toute construction d'avoir suffisamment de parking. Le trajet de la route actuelle empiète sur notre parking et nous fera inévitablement perdre des places, il est impératif que nous ayons le places de parking nécessaires, qu'est ce qui est prévu ? Un terrain autour de la copropriété est il disponible pour nous ? La construction d'une nouvelle aire de parking a la place de celle que vous prenez est elle prévue ? Ces places de parking sont obligatoires !</p>
19	Florent Visentini	<p>Bonjour,</p> <p>J'aimerais émettre une idée par rapport aux problèmes liés aux bouchons d'entrée dans Pontarlier.</p> <p>Pourquoi pas mettre les feux tricolores au rouge pendant le gros passage entre 16h et 19h pour la rue de Montrieux .</p> <p>Je pense qu'il est possible d'envoyer la circulation (rue Montrieux descendante) sur le rond point de la rue des Granges et pour l'autre côté (rue de Montrieux montante) d'envoyer sur le rond point de la gare.</p> <p>Dans l'attente d'une réponse de votre part, merci</p>
20	Mark	<b>Sujet:</b> Disposition voie transport publics



		<p><b>Message:</b> Bonjour,  Merci pour la mise à enquête du projet.  Concernant la disposition de la voie de transports en communs (et accès véhicules secours), pourriez vous l'envisager en tant que voie centrale, servant ainsi de séparation entre les deux voies automobiles?  Objectif : voie centrale pour transports en commun et secours 2 sens  Impact : utilisation comme voie de circulation alternée dans les deux sens pour les transports en communs et secours (accès hôpital  Exemple : implémentation au Locle après le passage du col des roches.  Merci d'avance et meilleures salutations,  mark</p>
21	Corinne Bourdin	<p>Bonjour,</p> <p>Merci d'abord de permettre aux citoyens de s'exprimer sur le projet d'élargissement de la RN57 côté sud. La RN57, un vieux sujet porteur de débats houleux...</p> <p>J'ai 57 ans. Depuis mon adolescence, j'entends parler de la déviation de la RN57 : discussions, études, tracés, manifestations dans le passé des habitants de la Cluse, de volontaires sur Pontarlier, articles de presse réguliers, promesses d'élus locaux de faire quelque chose... ET ?</p> <p>J'ai assisté en octobre 2018 à la réunion publique dans laquelle il est clairement établi que toute déviation de la RN57 est morte et enterrée... trop cher, trop compliqué ! On nous parle désormais d'élargissement de la voie sud de la RN57.</p> <p>Nous avons les voies ferrées, les bus, mais RIEN n'est fait pour favoriser l'usage des transports en commun. Au contraire, au vu des suppressions de trains au fil des années, on favorise le TOUT POUR L'AUTO et on augmente ainsi les bouchons. A titre d'exemple, je prends les transports en commun pour me rendre à mon travail dans le Val de Travers, 2 bus sont possibles à l'aller, un seul train ou 2 bus sont possibles au retour ! Je vous recommande d'aller faire un tour en Suisse, la volonté du service public est un très bel exemple, les cadencements réguliers des trains font rêver !</p> <p>Le principe de régulation d'accès par feu aux Rosiers en 2016 est une honte. On a vu la pancarte du conseil régional affichant un coût de 250'000 Euros... pour un feu qui ne marche pas. Pourriez-vous m'expliquer comment réguler une circulation alors que le bouchon en amont est très conséquent ?</p> <p>Pourtant, la région de Pontarlier est dynamique du point de vue économique par sa proximité avec la Suisse ;</p>

		<p><i>beaucoup de locaux traversent les frontières chaque jour pour travailler en Suisse; les commerces du Haut-Doubs sont prisés des citoyens suisses.</i></p> <p><i>Par conséquent, faute de défense d'un service public par l'état, je suis POUR le projet d'élargissement de la voie sud de la RN57 même je crains un effet patchwork. Une réelle déviation aurait été préférable. Lors de la consultation publique, les peurs de déplacer le problème du bouchon plus loin côté rond-point de la gare furent nombreuses.</i></p> <p><i>Je tiens également à exprimer ma colère face au compte-rendu de l'agence environnementale sur ce projet en particulier vis-à-vis du passage des animaux. Avec des pics allant jusqu'à 1'550 véhicules par heure au carrefour Malraux, des pointes jusqu'à 28'000 véhicules par jour, l'environnement n'est-il pas déjà fortement impacté autant pour les habitants que pour les animaux ?</i></p> <p><i>Pour conclure, il est indispensable d'améliorer le flux de circulation de la RN57.</i></p> <p><i>Merci pour votre attention.</i></p> <p><i>Meilleures salutations</i></p> <p><i>Corinne Bourdin – 25300 Granges Narboz</i></p>
22	Christian COSTE	<p><i>Bonjour</i></p> <p><i>Habitant Oye et Pallet, me rendant à Pontarlier régulièrement (plusieurs fois par semaine et à différentes heures, je souhaitais vous donner mon avis sur le projet (Pontarlier RN 57). <b>Il est urgent de faciliter , fluidifier la circulation venant de la Suisse et du lac .</b></i></p> <p><i>J'ai assisté à la réunion publique à Bernard Blier;</i></p> <p><i>Je regrette fort , même si le coût est important que nous ne nous soyons pas arrêtés sur un projet plus ambitieux ; contournement de Pontarlier, en passant sous la chapelle d'espérance. Il y a 40 ans on en parlait et c'est à mon avis le seul qui garantissait un résultat.</i></p> <p><i>Mon avis sur le projet A':</i></p> <p><i>Il est effectivement beaucoup moins onéreux, mais j'ai peur qu'il n'apporte pas de grandes améliorations . Je m'explique:</i></p> <p><i>doubler la voie des Rosiers au carrefour Malraux n'apporte pratiquement rien quand on voit , en faisant régulièrement le trajet, que c'est après le carrefour Malraux que se crée le bouchon..</i></p> <p><i>Il y a une chose à modifier d'urgence si on veut fluidifier la circulation c'est <b>le carrefour avec la rue du Stand</b> . C'est en effet à ce carrefour que se crée le bouchon , le seul feu sur le contournement de Pontarlier est à cet endroit. Il faut trouver une solution pour le supprimer. Je rappelle que les habitants du quartier peuvent passer par le rond- point rue des Granges pour se rendre "en ville". Je comprends bien que ça fasse un détour mais c'est la seule solution pour</i></p>

		<p><i>diminuer considérablement le ralentissement. Je reste à votre disposition pour échanger sur le sujet. Cordialement</i></p> <p><i>Christian COSTE tel : 03 81 89 55 59 mobile: 06 72 70 95 39</i></p>
23	Jérémy D.	<p><b>Sujet:</b> <i>Croisement N57/Pont de la rue du stand</i></p> <p><b>Message:</b> <i>Bonjour, J'ai bien lu le projet et a part une modification du cycle des feux, rien ne semble concerner ce carrefour qui est plutôt sensible dans le quartier et impactant sur la circulation. Ce projet n'est il pas l'occasion d'aborder le manque d'accessibilité de la partie située au sud de la voie ferrée? Tout le trafic se concentre actuellement sur le pont de la rue des Granges (particulièrement le trafic PL vu que c'est le seul accès praticable), pour se diffuser ensuite dans un quartier résidentiel et peu adapté à cette circulation. Il serait temps de penser à faire du pont de la rue du stand un accès adapté à toutes les activités et types de trafic, en creusant et en élargissant la route ou en faisant passer la voie ferrée dessous (surement plus cher mais plus pratique, mais autant penser à toutes les idées), ou simplement de penser à créer un 3e point de passage de la ligne plus au sud (du rond point du collègue André Malraux à la sortie de Pontarlier sur la rue des Granges par exemple), qui en plus d'être utile sera sûrement plus que nécessaire à l'avenir. Un nouvel accès donnerait également la possibilité de réduire (ou supprimer) le trafic sous le pont de la rue du stand, et pourquoi pas d'envisager un carrefour sans feu (priorité à droite ou voie prioritaire), ce qui irait dans le sens d'augmenter la capacité de la N57 à cet endroit, qui est un point de ralentissement majeur vu que c'est le seul carrefour sans giratoire. Cordialement</i></p>
24	F Tournier	<p><i>Je tiens tout d'abord à adresser un salut confraternel aux futurs automobilistes qui emprunteront, ou la rue Tissot, ou la rue de la Gare, aux heures de pointe, lorsque les travaux de la RN 57 seront terminés, et essayant désespérément de s'insérer sur le Rond-point de la Gare. A eux tous, je dis, bonne chance ! Sachant qu'actuellement, pour cette simple manœuvre aux heures de pointe, il faut attendre que le feu de la Rocade passe au rouge, interrompant ainsi le flux automobile en provenance de la Suisse pour avoir une chance d'accéder à la</i></p>

		<p><i>Rocade, je n'ose imaginer les bouchons générés rue de la Gare et rue Tissot par l'allongement de la durée du feu vert (RN57) et la création d'une seconde voie juste avant le Rond-point.</i></p> <p><i>Ceci étant, l'accès et la sortie du quartier du Stand par le Pont St Claude ne seront pas facilités par les "quelques secondes" supplémentaires octroyées au feu vert de la RN 57. L'attente devenant vite rédhibitoire pour une majorité d'habitants du quartier, ceux-ci préféreront emprunter la seconde sortie du quartier, le Pont des Granges.</i></p> <p><i>Quant aux piétons...</i></p> <p><i>Bizarrerie relevée par un intervenant lors de réunion publique d'information du 11 mars 2022 à Pontarlier, tous les autres travaux (Ronds-points, aménagements paysagers, pistes cyclables, etc..) sont pris en charge par l'Etat, sauf le carrefour St Claude.</i></p> <p><i>Etonnant, non ?</i></p> <p><i>Alors qu'il aurait fallu profiter de ces travaux pour y réaliser un véritable rond-point , avec, pourquoi pas des expropriations et démolition de bâtiments, ainsi qu'un élargissement du Pont St Claude.</i></p> <p><i>Au lieu de cela, nous allons assister à un report des bouchons sur les ronds-points de la Gare, des Granges et du Tennis</i></p> <p><i>Tout ça pour ça...</i></p>
25	MEILLET Adrien	<p><i>Les projets sont très intéressants :</i></p> <p><i>Les projets B' et C sont les plus aboutis et complets, et le mélange des 2 serait vraiment la solution pour les années à venir et la croissance démographique de notre région.</i></p> <p><i>Si je devais choisir, je pense que la C permettra de réduire efficacement le flux, (le B' permettra de guider le flux plus longtemps, mais le problème se déplacera plus loin, vers le rond point direction Granges Narboz).</i></p> <p><i>J'espère que nos remarques seront prises en compte.</i></p> <p><i>Bon courage pour la suite.</i></p> <p><i>Bien cordialement</i></p>
26	Justo Garage	<p><b>Sujet:</b> mon entreprise</p> <p><b>Message:</b> GARAGE JUSTO 18 avenue de l'armée de l'est</p>

		<p>25300 PONTARLIER  tel : 03,81,89,86,01  Monsieur,  <i>Avant tout, je tiens à vous présenter ma modeste entreprise, regroupant la station service et le garage pour un effectif de 6 personnes + moi même</i>  <i>Cette présentation me paraît indispensable car apparemment je suis l'oublié de ce projet</i>  <i>Aucune information concernant mon devenir sachant que les futurs aménagements sur la RN 57 devraient irrémédiablement condamner mes 2 activités</i>  <i>J'aimerais dans la mesure du possible pouvoir expliquer à mon personnel ce qu'il adviendra de leur emploi ,</i>  <i>Si je tiens compte des ouïes dire les pistes de la station seront en partie condamnées et l'entrée du garage inaccessible ,ce qui malheureusement bannirait mes 2 activités, entraînant les conséquences financières et morales par des licenciements , et une cessation de paiement de mes investissements,</i>  Justo BARRERAS  Gérant  Pontarlier, le 16 MARS 2022</p>
27	Fanny PAGE	<p><b>Sujet:</b> Aménagement RN57</p> <p><b>Message:</b> Bonjour,  <i>Nous sommes en train d'acheter un bien se situant au Moulin Maugain, et venons d'apprendre qu'il est directement impacté par ce projet complètement fou.</i>  <i>En effet, d'après les plans disponibles, il semblerait que l'intégralité du terrain comprenant un parking d'une 15aine de places soit "d'utilité publique"... il s'agit d'un renforcement collé à notre bâtiment.</i>  <i>Si j'ai bien compris, la ville veut donc faire une piste cyclable et un trottoir "linéaire", Or, en prenant ce parking, vous feriez 2 angles à 90° pour rentrer dans notre cour puis en sortir !!!!</i>  <i>Peut-on m'expliquer cette absurdité !?!</i>  <i>Etant donné que ce bâtiment possède 1 restaurant, et 3 logements pour la location, pourrait-on m'expliquer ou mettre nos véhicules ????</i>  <i>La mairie de la cluse et Mijoux demande pour chaque logement neuf 3 places de parking... Il n'est donc pas légal de procéder ainsi ?</i></p>

		<p><i>Je ne parviens pas à trouver de réponses, et j'attends un rappel de Mr le maire à ce propos.</i></p> <p><i>Je parviens également à lire dans le projet que le A' a été retenu. Moi qui pensais qu'il fallait attendre la fin de l'enquête publique pour ensuite avoir une prise en compte de toutes les doléances...</i></p> <p><i>Un gain de 14,5' est si peu, pour tant d'argent dépensé et d'expropriation sans réelle réflexion. Pour ma part, ces différents projet ne déplace que le problème à -14,5' (si les estimations sont correctes d'ailleurs)</i></p>
28	Sacha TISSOT	<p><i>Bonjour,</i></p> <p><i>Je souhaite donner mon avis concernant le projet d'aménagement routier au sud de Pontarlier.</i></p> <p><i>Je suis profondément préoccupé par ce projet et en particulier par les coûts qu'il représente.</i></p> <p><i>Il existe en parallèle de la RN57 deux lignes ferroviaires électrifiées en services (Pontarlier - Travers - Fleurier/Neuchâtel et Pontarlier - Frasnè - Valorbe - Lausanne/Vallée de Joux) qui sont complètement sous-utilisées et qui peuvent offrir une réelle alternative aux besoins en mobilités des habitants de notre région sans aucun investissement dans l'infrastructure !</i></p> <p><i>A l'heure où les prix des carburants explosent et où le changement climatique nous impose de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, ce projet me semble totalement à contre-courant de nos objectifs.</i></p> <p><i>J'espère sincèrement que le budget provisionné servira à la mise en place d'un service ferroviaire efficace dans la région et entre le Haut-Doubs et la Suisse plutôt qu'à cet aménagement routier qui conduira à des expropriations et à l'artificialisation des sols sans apporter de réponses satisfaisantes aux problèmes de circulations.</i></p> <p><i>Merci d'avoir pris le temps de lire cet avis.</i></p> <p><i>Cordialement,</i></p> <p><b>M. TISSOT Sacha</b>  <b>76 Grande Rue - 25300 Les Fourgs, France</b>  <b>06.73.62.01.18</b></p>
29	M. Tyrode	<p><b>Message:</b> <i>Ce projet d'aménagement est comme tous ceux envisagés ou réalisés jusqu'ici absurde et inefficace. Pour emprunter l'itinéraire quotidiennement je peux dire que les points de ralentissement sont: à la cluse et Mijoux l'insertion des véhicules venant des Verrières- Aux Rosiers des véhicules venant de Oye et Pallet- le feu devant le bar le Pélican.</i></p> <p><i>Les expropriations et la mise à 2 voies dans le sens sud nord, comme le feu des rosiers n'auront aucun effet notable.</i></p> <p><i>Un gâchis, un scandale financier et une Urbanisation outrancière de l'entrée sud de Pontarlier.</i></p> <p><i>De plus il est étonnant et scandaleux qu'en 2022 les projets envisagés ne fassent pas la part belle au vélo alors que cet itinéraire est très emprunté (accès au lac).</i></p> <p><i>La vérité c'est qu'à force d'urbaniser en tous sens Notamment pour des zones commerciales, plus aucun projet digne de ce nom (tunnel sous La Chapelle de l'espérance par exemple) ne peut voir le jour.</i></p>

30 F. Reichard

Bonjour,

Après avoir consulté vos documents voici plusieurs observations concernant le projet d'aménagement de la RN 57 au sud de Pontarlier.

Quelle que soit la solution envisagée elle est simplement totalement anachronique dans le monde actuel qui vise à plus de respect de l'environnement, mais pas seulement. Il ne faut pas chercher à aménager cette route en l'adaptant au flot de véhicules qui ne fera que s'accroître mais chercher au contraire à en diminuer le trafic. Je vais y venir, mais étant frontalier et en ce qui concerne cet axe de petits aménagements seraient bien suffisants :

Rendre la priorité à ce qui est une nationale, faut-il le rappeler :

- Suppression des feux St Claude avec interdiction des rues Montrieux et du Stand de couper la RN (terreplein central), une voie d'insertion vers la droite direction Suisse peut être aménagée pour la rue du Stand sur le chemin de la Fauconnière, pour les automobilistes de la rue Montrieux ils peuvent aller faire le tour par le rondpoint de la gare en passant rue des remparts. Eventuellement si le quartier de la Chapelle veut un accès au centre-ville direct, creuser une voie à sens unique sous la RN57 pour rejoindre la rue Montrieux. Des ronds-points supplémentaires ne font encore que retirer la priorité à la RN57, ce qui est une aberration.
- Un Stop à la rue de l'armée de l'Est et suppression définitive du rondpoint Malraux, l'accès pour les bus par derrière le collège est une bonne idée. Ils repartent par le même chemin.

ET c'est tout ! Cela fera gagner déjà pas mal de temps et limitera une catastrophe de travaux qui dureront des années (on sait très bien que des retards seront à prévoir) et boucheront encore plus l'entrée de Pontarlier, sauf à travailler la nuit.

Maintenant ce qu'il faudrait faire dans un monde à peu près sensé et avec une vision à long terme :

Sans parler de l'accès de Pontarlier tout le monde sait que la route de la Combe et la descente de Jougne sont extrêmement dangereuses et de nombreux accidents mortels s'y produisent, sans compter les poids lourds qui tentent stupidement de partir de la douane de Vallorbe alors qu'il neige et se retrouvent bloqués en 3 minutes dans la montée. (À quand un vrai plan neige lorsque cela se produit...). Bref il faudrait des milliards pour l'aménager, ce que personne n'a et n'aura jamais.

- Retirer les voitures du trafic au maximum : Des trains ! des trains ! Impossible aujourd'hui de se rendre à Vallorbe et de revenir sauf si on travaille à 7h du matin. 2 trains (dont un avec changement !!! sur 15 km !!!) à 5h15 et 5h55 et plus rien !! Personnellement je dois aller en voiture à Vallorbe pour enfin pouvoir prendre le train (nul besoin de voiture en Suisse) car impossible de revenir pour qui a des horaires de bureau, dernier train retour à 17h20 à Vallorbe,

		<p><i>je suis encore au travail à Lausanne ! Je dois faire du stop si je prends un train à Pontarlier pour revenir ! Des trains suisses vont à Frasné plusieurs fois par jour, il suffirait de pousser jusqu'à Vallorbe. Un TER coûte 200.000 euros /an, le projet RN 57 100 fois plus ! faites le calcul, combien de trains avec cet argent... ? de plus de nombreux suisses qui viennent faire leurs courses le weekend seraient ravis d'avoir des trains plutôt que des bouchons si des bus desservaient les zones commerciales depuis la gare de Pontarlier (mais on se demande où sont les bus de Pontarlier... tout le monde en voiture obligatoire, aucune desserte des villages alentours...une catastrophe)</i></p> <p><i>· Retirer les poids-lourds du trafic au maximum : Construire une gare de ferroutage à la gare de Frasné et dévier tout le trafic international vers la D471 beaucoup plus adaptée aux 30 tonnes que la descente de Jougne et la Combe. Obligation du trafic international transitant en suisse de mettre les camions sur les trains, pour ceux qui s'arrêtent en Suisse de nombreuses plateformes sont prêtes pour ce type de manœuvre. On économise sur l'état des routes et la sécurité, les bouchons...</i></p> <p><i>Voilà, en espérant que mes considérations trouvent un écho mais j'en doute...</i></p> <p><i>Bien cordialement</i></p> <p><i>F. Reichard</i></p>
<b>31</b>	<i>Sylviane</i>	<p><b>Sujet:</b> projet PONTARLIER</p> <p><b>Message:</b> <i>je ne vois pas en quoi ce projet va fluidifier la circulation aussi bien au nord et au sud</i>  <i>La ville constitue un goulet d'étranglement et les différentes propositions ne feront que déplacer le bouchon. La solution c'était le grand contournement très coûteux et qui n'est plus envisageable.</i>  <i>Alors il faut avoir une réflexion sur les transports en commun</i>  <i>La liaison besançon pontarlier à 1euro 50 est une bonne initiative .</i>  <i>Il faut réfléchir aux transports en commun vers la suisse : le train, les bus</i>  <i>Le projet présenté est beaucoup trop coûteux pour les moindres avantages qu'il va entraîner</i></p>
<b>32</b>	<i>Raclot Mathieu</i>	<p><i>Un grand oui au contournement de Pontarlier, la circulation sur cette axe mérite un grand et beau projet de fluidification du trafic.</i></p>
<b>33</b>	<i>Marie gilliot</i>	<p><i>Bonjour,</i></p>



		<p><i>Je ne pense pas que le projet du contournement de Pontarlier soit une solution viable! Cela ne ferait que déplacer le problème. Par contre une réelle volonté de mise en place de transport public, notamment ferroviaire, serait d'un réel bénéfice! Actuellement l'offre ferroviaire vers la Suisse est très limitée! En France on a supprimé les lignes et les trains! Forcément les gens n'ayant pas l'offre adaptée se rabattent sur la voiture! Alors que nos voisins Suisses renforcent l'offre pour attirer des clients !! Mettre en place des trains au cadencement 30 minutes aux heures de pointes en direction de Neuchâtel et Vallorbe serait d'une intelligence remarquable!!! Les correspondances vers Lausanne et la vallée de Joux existent déjà aux départs de Vallorbe. L'infrastructure est déjà présente, qui plus est de ligne électrifiée! Une réelle volonté dans ce sens serait une révolution et bien plus écologique/économique ! Merci de vous pencher sur le sujet!</i></p>
34	Stéphane UTZ	<p><i>Madame, Monsieur J'utilise beaucoup le tronçon entre Pontarlier Métabief et Lausanne et je trouve cette route fort dangereuse et inadaptée au trafic actuel car celui-ci est très très chargé !!! demain il le sera encore plus !!! En effet, entre les touristes, les frontaliers, les travailleurs locaux, les Suisses et le transit, le manque de dépassement sécurisé (2x2 voies) par assurer une certaine fluidité sécurisée !!! il n'est pas normal de nos jours d'avoir un axe Pontarlier et Lausanne 66km en plus d'1h de route !!! et beaucoup plus avec les bouchons, les accidents et la circulation saturée, j'espère vivement afin de développer le département du Doubs que vous allez apporter des solutions comme on peut trouver dans d'autres départements !!! Je suis ouvert afin d'aider au financement de construire un axe rapide avec péage ;-))) j'espère être entendu, Cordialement,</i></p>
35	Patrick BOURQUE	<p><b>Sujet:</b> Enquête publique RN 57 Pontarlier Contribution</p> <p><b>Message:</b> <i>Alors que nous sommes à la porte d'une catastrophe sans précédent pour l'espèce humaine à cause des bouleversements environnementaux qui vont s'amplifier, les mesures à la hauteur des défis ne sont toujours pas prises. On continue comme avant.</i></p>

		<p><i>Ainsi, les projets et travaux réalisés sur les axes routiers tels la RN 57 poursuivent dans le sens du "grand suicide collectif". Alors qu'il serait absolument nécessaire de réduire le trafic automobile, ils le facilitent et l'encouragent, allant dans le sens de plus de déplacements motorisés individuels et par ricochet aussi une plus grande artificialisation des sols par l'éloignement des populations des lieux d'activités.</i></p> <p><i>Pour la RN 57 entre Pontarlier et la Suisse :</i></p> <p><i>D'abord et comme quasiment la plupart du temps, les alternatives pour réduire l'usage de la voiture individuelle n'ont pas ou très sommairement été étudiées. Entre autres, la voie ferrée existante reste sous utilisée et le recours au covoiturage non promu. Ainsi la séquence "Eviter, Réduire, Compenser" n'est pas respecté. Ainsi l'évitement qui hiérarchiquement est prioritaire n'a fait l'objet d'aucune étude sérieuse concernant des alternatives au projet, visant à la réduction du trafic routier.</i></p> <p><i>La fluidification du trafic entre Pontarlier et la frontière sera sans effet sur les bouchons car le goulot d'étranglement que constitue la ville existera encore.</i></p> <p><i>Les hypothétiques 14 minutes de gagnées ne justifient pas de tels dégâts sur l'environnement.</i></p> <p><i>Ainsi l'élargissement de cette route accentuera très fortement la coupure déjà existante pour la faune sauvage et notamment le lynx. La fluidification du trafic avec une vitesse plus grande des véhicules provoquera inévitablement plus d'accidents avec les animaux sauvages.</i></p> <p><i>Nous avons maintenant pris conscience des conséquences écologiques de nos modes de vie. Il faut rapidement changer notre façon de penser et d'appréhender le monde, bouleverser nos habitudes et passer aux actes, renoncer à ce genre de projets écocidaires.</i></p>
36	Valérie Lordier	<p><b>Sujet:</b> Vote contre</p> <p><b>Message:</b> Bonjour, Habitant au 18c rue du Stand 25300 Pontarlier, je suis contre cet aménagement de la rn57. Valerie Lordier.</p>
37	F. Dachaud	<p>Bonjour.</p> <p>Résidant autour de Pontarlier, j'ai malencontreusement l'expérience des difficultés de circulation pour la traversée de la capitale du Haut-Doubs, victime d'un trafic croissant principalement lié à l'affluence de travailleurs frontaliers captés par la Suisse.</p> <p>Après avoir pris connaissance du Dossier DREAL présentant en détail le projet d'aménagement, je souhaite exprimer ma préférence en l'occurrence pour la Variante A' (aménagement sur place avec modification du secteur St Claude) me</p>

		<p>semblant afficher un bon rapport cout-impact-bénéfice ; considérant de surcroit que les aménagements au-delà du tronçon Rosier-Malraux est essentiel pour la fluidité.  En vous remerciant pour votre initiative et votre attention.  En restant à votre disposition.  Meilleures salutations.  F.DAchaud</p>
38	Adrien D.	<p><b>Sujet:</b> Favorable</p> <p><b>Message:</b> Ce projet tente de remédier à la portion la plus problématique de la RN57 entre Pontarlier et la Suisse. Il est certes bien moins ambitieux qu'une vraie déviation de Pontarlier mais devrait permettre un gain de temps conséquent sans atteinte à l'environnement. De plus il offre de nouvelles pistes cyclables pour les autres usagers de la route. Je partage l'avis de ceux qui appellent à augmenter l'offre de transport en commun, mais cela doit être mené en parallèle à ce projet, pour que les bus ne soient pas pris dans les embouteillages du soir!</p>
39	Jean-Marie D.	<p><b>Sujet:</b> avis favorable</p> <p><b>Message:</b> Bonjour,  Je suis un usager ponctuel de ce secteur mais j'ai pu constater que la circulation aux heures de pointes est problématique. La solution proposée me paraît répondre aux contraintes locales, j' y suis donc favorable.</p>
40	Association APIC	<p><b>Sujet:</b> aménagement RN 57 sud de Pontarlier</p> <p><b>Message:</b>  Le 26/03/2022  Bonjour,  En tant que citoyen-ne-s nous nous interrogeons sur le projet d'aménagement de la RN 57 au sud de Pontarlier .  Les chiffres sur le document indiquent une dépense de 20 millions d'euros pour une estimation de 14 minutes de gain de temps de déplacement. Cela paraît aberrant ! Comment peut-on encore envisager de tel projet à une période où les priorités fondamentales, vitales pour les générations futures sont :  la préservation de la biodiversité avec le respect de la flore, de la faune, et particulièrement la présence locale du lynx ?  l'économie énergétique plus qu'à l'ordre du jour ?</p>

		<p><i>la conservation des espaces verts en arrêtant l'artificialisation des sols ?</i></p> <p><i>Quel est le sens politique d'un tel projet ? Doit-on encore et toujours privilégier la vitesse et l'individualisme ?</i></p> <p><i>Ne pourrions-nous pas utiliser les fonds publics pour :</i></p> <p><i>développer des transports collectifs qui pourraient être mis en place par la collectivité territoriale et/ou par l'État et/ou par les entreprises frontalières ?</i></p> <p><i>impulser une politique communautaire de covoiturage efficace ? Avec des parkings de covoiturage en bonne place et nombre suffisant ?</i></p> <p><i>promouvoir et mettre en place des moyens de déplacements doux et sécurisés ?</i></p> <p><i>On sait bien que plus on laisse de place à la voiture plus elle en prend. Donc le projet pourrait améliorer les choses sur un an ou deux, et ensuite il y aurait encore plus de voitures !!!!</i></p> <p><i>Pourquoi ne pas s'inspirer de ce qui est fait à Thonon ville de mêmes particularités que Pontarlier, avec « les pendulaires du Léman » ? Son objectif est d'améliorer les conditions de déplacement des usagers des transports publics lacustres sur le lac Léman, ainsi que la qualité de vie des riverains, en donnant la priorité aux modes de déplacement les moins dévoreurs d'espace et d'énergie, et les moins polluants, améliorer la desserte des débarcadères, en prévoyant des possibilités de stationnement à proximité immédiate, avec des moyens d'accès piétons et cyclistes, ainsi que des correspondances adaptées aux autres services de transport public.</i></p> <p><i>Pourquoi ne pas imaginer une voie rapide utilisable par les transports en commun, et les véhicules en covoiturage ? Et une voie plus lente pour les voitures particulières ?</i></p> <p><i>Il existe des solutions au « tout voiture ».</i></p> <p><i>Il est temps de les explorer et les mettre en œuvre.</i></p> <p><i>Il est temps de renoncer aux projets inutiles et écocidares.</i></p> <p><i>association APIC</i></p>
41	Vincent Riquet	<p><b>Sujet:</b> Aménagement RN57 carrefour des Rosiers - place de la gare</p> <p><b>Message:</b> Je suis opposé à ce projet car il n'apporte aucune véritable solution au problème de l'engorgement à l'entrée de Pontarlier. Le gain de quelques minutes est dérisoire au regard des sommes qui devront être engagées et cela au détriment de l'environnement (faune, flore et nuisances imposées aux riverains).</p> <p>Par ailleurs, ce projet privilégie encore l'utilisation de la voiture dans un contexte d'augmentation des carburants qui</p>

		<p>nous imposerait plutôt de trouver des solutions pour promouvoir d'autres moyens de transports (réhabilitation des voies ferrées entre la France et la Suisse, parking pour le covoiturage, pistes cyclables et piétonnes convenablement protégées).</p>
42	Françoise Rabolin	<p><b>Sujet:</b> enquête utilité publique Pontarlier</p> <p><b>Message:</b> Pour le projet de RN 57 à Pontarlier, le projet est trop coûteux pour le gain de temps indiqué dans l'enquête. Nous pensons que ce projet ne résout pas les problèmes de circulation de la RN 57 entre les rosiers et Pontarlier. L'accès des ronds-points restent compliqués pour les cyclistes en général et notamment pour les élèves se rendant au collège Malraux.</p>
43	Eric Delacroix	<p><b>Sujet:</b> Carrefour Saint-Claude</p> <p><b>Message:</b> Bonjour</p> <p>Plusieurs contributeurs demandent la suppression ou le blocage partiel des feux tricolores du carrefour Saint-Claude, pour fluidifier le trafic sur la rocade.</p> <p>Par ailleurs, certains proposent de faire passer les habitants du quartier par le pont des Granges.</p> <p>Je voudrais tout d'abord signaler que ce quartier a une population équivalente à la ville de Doubs. Le développement s'est fait quasiment sans investissement public : une grande partie de la viabilisation a été financée par les habitants et, à part un agrandissement de l'école maternelle, aucun bâtiment public n'a été nécessaire.</p> <p>Les enfants vont à l'école primaire Cyril Clerc (en face la poste et traversent la rocade 4 fois par jour: pour info, les vaches de la plaine d'Arlier ont des tunnels protégés, les skieurs des Hopitaux et du Pré Poncet bénéficient de passerelles)</p> <p>La proposition de limiter encore les accès me parait donc injuste.</p> <p>Surtout pour passer par le pont des Granges, qui dessert aussi, toutes les communes du pied du Laveron et qui commence à être saturé à certaines heures.</p> <p>Je pense que la problématique de ce quartier doit absolument être intégrée dans ce projet.</p> <p>Pourquoi l'accès à la zone commerciale des Embouchis est-il financé par l'Etat et que le carrefour Saint-Claude (utile à plus de 2000 résidents) ne doit faire l'objet que de mesures municipales ?</p> <p>Y-a t'il deux sortes de contribuables ?</p> <p>Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ces remarques.</p>

44 Christine Gros



*Pour compléter le mail que je vous ai adressé le 8 mars ,je vous prie de trouver en pièces jointes des photos correspondant à notre demande de remblaiement nous permettant de garer nos véhicules après les travaux d'aménagement de l'entrée de Pontarlier.*

Je vous rappelle que notre bâtiment se trouve 14 avenue de l'armée de l'est.Mon copropriétaire se nomme Monsieur Colas et non Monsieur Colin comme indiqué précédemment.

Nous pouvons, à votre convenance,vous accompagner sur les lieux pour plus de précisions concernant cette requête.

Merci de votre réponse.

Bien cordialement

Michel Gros

4 rue de l'église

39600 Villers Farlay

06 70 07 63 04

[michel.gros16@wanadoo.fr](mailto:michel.gros16@wanadoo.fr)

		<p><a href="mailto:christophecolas25@hotmail.com">christophecolas25@hotmail.com</a></p> <p>06 46 21 65 79</p>
45	M. et Mme Tripp Vincent	<p><b>Sujet:</b> Aménagement RN57</p> <p><b>Message:</b> L'important trafic poids-lourds est déjà beaucoup trop important tant d'un point de vue de sécurité, que d'un point de vue de sérénité. C'est un passage emprunté quotidiennement à pied par de nombreux parents et leurs enfants afin de se rendre à l'école. Nous pensons donc à la sécurité de nos enfants avant tout face à une circulation accrue pour ce quartier.</p>
46	M. Droz-Barthelet	<p><b>Sujet:</b> RN57</p> <p><b>Message:</b> Je pense qu'avant de dépenser des sommes astronomiques pour un projet dont l'efficacité n'est pas démontré sur le long terme, nous pourrions calculer les bénéfices réalisés en développant les transports collectifs (bus et train), le co-voiturage, les mobilités douces.</p> <p>Je m'oppose au projet RN57</p>
47	Association SVP	<p>Bonjour,</p> <p>Veillez trouver en pièce le courrier de notre association d'usagers de la bicyclette 'Selle Vous Plait' concernant le projet d'aménagement de la RN57.</p> <p>une copie part ce jour en courrier postale A/R.</p> <p>en vous souhaitant bonne réception</p> <p>pour SVP</p> <p>aude marmorat</p> <p>trésorière</p> <p><b><u><a href="#">Courrier de l'association</a></u></b></p>
48	Vanessa Moreau – Pontim – Syndic de la copropriété	<p>Je viens vers vous en tant que syndic de la copropriété ESPACE JOUX sise à l'Ambouchi à PONTARLIER afin de vous transmettre le retour des copropriétaires face à votre projet pour la RN 57.</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception,</p> <p>Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.</p>

		<p>Cordialement,</p> <p>PONTIM 12 rue de Salins 25300 Pontarlier Tel : 03.81.46.45.41 <b>Vanessa MOREAU</b> <b>Gestionnaire de copropriétés</b> <a href="mailto:v.moreau@cibfca.fr">v.moreau@cibfca.fr</a> <b>Absente le mercredi après midi</b> <a href="http://www.pontim.com">www.pontim.com</a></p> <p><b><u>Courrier en pièce jointe</u></b></p>
49	<p>Eric PERNIN</p> <p>Société Nexity</p>	<p><b>Sujet:</b> Aménagement Sud de Pontarlier</p> <p><b>Message:</b> ENQUETE PUBLIQUE RN 57 : LISTES DES DOLEANCES DES COPROPRIETAIRES RESIDENCE CHRISTINE 16 avenue de l'Armée de l'Est 25300 Pontarlier</p> <p>Présentation du projet objet de l'enquête publique :</p> <p>➤ <i>Le projet consiste à créer 2 voies de circulation dans le sens la Cluse vers Pontarlier et une voie de circulation dans le sens Pontarlier la Cluse. De chaque côté de la route est prévu la réalisation d'une piste cyclable et d'un trottoir. Un séparateur de voie sera également créé</i></p> <p>Impact du projet / Liste des doléances :</p> <p>➤ <i>Le terre-plein central empêchera la traversée de route et imposera au résidents de la copro de s'orienter sur les ronds point qui seront créés : ex aller direction centre-ville obligera l'utilisateur à rejoindre le rond-point de l'ambougie pour revenir ensuite dans le bon sens de circulation (sans parler des éventuels bouchons). Les copropriétaires souhaiteraient un accès direct au rond-point via la réalisation d'un chemin à réaliser en bord du Doubs</i></p> <p>➤ <i>4 places de parking d'importance majeures pour le stationnement de la copro seront supprimées : Les</i></p>



		<p><i>copropriétaires demande le rétablissement de ses 4 places de parking sur le terrain communal en bord du Doubs. Les 4 places de parking sont à réaliser à coté des garages existant avec mis en place d'un enrobé.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Impact sur le mur de soutènement existant : au vu des travaux d'élargissement de voirie et la possibilité qu'un camion à forte charge se gare en urgence sur la zone trottoir et piste cyclable, les copropriétaires demandent que le mur de soutènement existant ou futur (si insuffisamment dimensionné) soit entièrement de la propriété de l'état.</i></li> <li>➤ <i>Impact financier : la copropriété se voit dévaloriser par le rapprochement de la route contre ses façades, de plus elle se voit priver d'une partie de terrain qui faisait l'objet d'une demande publicitaire forte ( 4800 euros HT annuel pendant 6 ans sur la base de la proposition Publimat 3 ). Sur ces points la copropriété demande une compensation financière. La copropriété souhaite également préciser dans l'acte de vente que le terrain acquis ne servira qu'à l'usage strict de l'aménagement routier (panneau publicitaire interdit...)</i></li> </ul> <p><i>interrogation technique sur le projet travaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Les copropriétaires souhaitent également des éclaircissements au stade projet sur l'accès à la résidence car il souhaite que le profil de pente ne soit pas changé : adaptation du profil et surtout ne pas remonter la route car la pente est déjà forte, et si possible envisager une insertion dans le sens du flux de circulation, bien vérifier le rayon de giration via à vis du terre-plein central.</i></li> <li>➤ <i>Les copropriétaires souhaitent que le passage piéton pour traverser la route pour accès boulangerie soit conservé</i></li> </ul>
50	<p><i>Association quartier Charpillot-Chapelle</i></p>	<p><b>Sujet:</b> Carrefour Saint-Claude</p> <p><b>Message:</b> Association quartier Charpillot-Chapelle</p> <p><i>Contribution à l'Enquête Publique concernant l'aménagement de la RN57</i></p> <p><i>Le quartier Chapelle-Charpillot compte plus de 2000 habitants et sa voirie draine également le passage des véhicules venant des agglomérations ouest (Granges-Narboz, Sainte Colombe,..) et du col de la République (transit transfrontalier). De surcroit vient s'y ajouter l'important trafic poids-lourds, de très gros tonnage, lié à une entreprise, auquel elle n'est pas du tout adaptée, tant d'un point de vue de sécurité, que d'un point de vue de sérénité. Il faut également rappeler que le quartier Chapelle-Charpillot est un important contributeur d'impôts locaux depuis des années, sans en avoir vu énormément de retour dans l'amélioration ou le développement de ses infrastructures. Pour mémoire, les différents lotissements ont autofinancé leur viabilisation et le développement exponentiel de l'habitat</i></p>

*collectif et individuel n'a pas généré de structures spécifiques type école, crèche, route d'accès...*

*Bien au contraire, régulièrement, de nouveaux projets voient le jour ; lotissement Villavie d'une quinzaine d'habitations en cours d'instruction au pied du pont des Granges, construction d'un immeuble au carrefour Chemin des Carrières, rue de la Chapelle, Carré de l'habitat rue J.Monnet...., sans parler des maisons particulières transformées en copropriétés, entraînant l'augmentation de la circulation, la réduction d'espaces verts et conduisant ainsi à l'asphyxie.*

*C'est un quartier de Pontarlier très particulier, qui est coupé du reste de la ville par la RN57 (rocade Pompidou) et par la voie ferrée. L'accès à la RN57 se fait, d'une part par une entrée-sortie complète, à partir du rond-point des Granges, via le pont des Granges, d'autre part par une entrée-sortie alternée, à partir de la place Saint-Claude, via le pont Saint-Claude.*

*COMITE DES QUARTIERS*

*CHAPELLE-CHARPILLOT*

*2/2*

*Si la première entrée-sortie pose déjà problème par l'étroitesse du pont des Granges, la deuxième est bien pire, car le carrefour Saint Claude est un point noir du projet. Le plus dramatique, c'est que les autorités ne semblent pas en être conscientes et s'ingénient à dissocier place et pont. Elles ne proposent alors qu'une modification du cycle des feux tricolores et négligent totalement le problème de l'accès alterné par le pont pour l'entrée-sortie du quartier.*

*En complément des propositions déjà faites en Novembre 2019, la Collégiale émet l'idée d'un passage de la rue du stand au parking "Berthet".*

*Monsieur le Maire semble être conscient du problème et du désarroi des habitants du quartier représentés par la collégiale Chapelle-Charpillot.*

*D'après la DREAL (réunion publique RN57 du 12 Mars dernier), cette partie de la RN57 n'est pas incluse dans le projet d'aménagement car elle reste du domaine municipal. Nous nous interrogeons sur la différence de traitement entre, par exemple, l'accès à la zone commerciale de A l'Ambouchi, à l'entrée de Pontarlier, prise en compte dans le remaniement et l'entrée à notre quartier (population équivalente à la ville de Doubs) qui en est exclue.*

*Nous demandons, dans le cadre de cette enquête, que le croisement Saint Claude soit intégré à l'étude et que la dynamique engendrée entre les collectivités locales, les services de l'Etat et madame la Députée puisse faire enfin*

		<p><i>avancer ce dossier, notamment en faisant pression sur la S.N.C.F., gestionnaire du pont Saint-Claude.</i></p> <p><i>Depuis des années l'association demande le désenclavement et a vainement fait des propositions aux autorités (rétablissement d'un passage double-flux, suppression des trottoirs, création d'un passage piéton indépendant pour le tunnel Saint-Claude, création d'un ovale-point place Saint Claude).</i></p> <p><i>L'occasion est maintenant propice à faire avancer les choses dans le cadre de ce projet d'aménagement de la RN57, d'autant plus qu'il en va de son succès. Oublier une fois de plus le quartier Chapelle-Charpillot, en ne faisant rien de plus significatif au carrefour Saint-Claude, pour la circulation des véhicules, cyclistes et piétons avec la ville, n'amènera en rien aux résultats escomptés sur le linéaire RN57. Il pourrait même devenir le premier lieu de fixation après le carrefour Malraux et, au contraire, amplifier ainsi les actuelles difficultés, en pleine agglomération.</i></p> <p><i>La Collégiale Chapelle-Charpillot</i></p>
<p><b>51</b></p>	<p><i>Comité des quartiers Chapelle-Charpillot</i></p>	<p><b>Sujet:</b> <i>Carrefour Saint-Claude</i></p> <p><b>Message:</b> <i>Comité des quartiers Chapelle-Charpillot</i></p> <p><i>Contribution à l'Enquête Publique concernant l'aménagement de la RN57</i></p> <p><i>Le quartier Chapelle-Charpillot compte plus de 2000 habitants et sa voirie draine également le passage des véhicules venant des agglomérations ouest (Granges-Narboz, Sainte Colombe,..) et du col de la République (transit transfrontalier). De surcroît vient s'y ajouter l'important trafic poids-lourds, de très gros tonnage, lié à une entreprise, auquel elle n'est pas du tout adaptée, tant d'un point de vue de sécurité, que d'un point de vue de sérénité.</i></p> <p><i>Il faut également rappeler que le quartier Chapelle-Charpillot est un important contributeur d'impôts locaux depuis des années, sans en avoir vu énormément de retour dans l'amélioration ou le développement de ses infrastructures. Pour mémoire, les différents lotissements ont autofinancé leur viabilisation et le développement exponentiel de l'habitat collectif et individuel n'a pas généré de structures spécifiques type école, crèche, route d'accès...</i></p> <p><i>Bien au contraire, régulièrement, de nouveaux projets voient le jour ; lotissement Villavie d'une quinzaine d'habitations en cours d'instruction au pied du pont des Granges, construction d'un immeuble au carrefour Chemin des Carrières, rue de la Chapelle, Carré de l'habitat rue J.Monnet...., sans parler des maisons particulières transformées en copropriétés,</i></p>

*entraînant l'augmentation de la circulation, la réduction d'espaces verts et conduisant ainsi à l'asphyxie.*

*C'est un quartier de Pontarlier très particulier, qui est coupé du reste de la ville par la RN57 (rocade Pompidou) et par la voie ferrée. L'accès à la RN57 se fait, d'une part par une entrée-sortie complète, à partir du rond-point des Granges, via le pont des Granges, d'autre part par une entrée-sortie alternée, à partir de la place Saint-Claude, via le pont Saint-Claude.*

*COMITE DES QUARTIERS*

*CHAPELLE-CHARPILLOT*

*2/2*

*Si la première entrée-sortie pose déjà problème par l'étroitesse du pont des Granges, la deuxième est bien pire, car le carrefour Saint Claude est un point noir du projet. Le plus dramatique, c'est que les autorités ne semblent pas en être conscientes et s'ingénient à dissocier place et pont. Elles ne proposent alors qu'une modification du cycle des feux tricolores et négligent totalement le problème de l'accès alterné par le pont pour l'entrée-sortie du quartier.*

*En complément des propositions déjà faites en Novembre 2019, la Collégiale émet l'idée d'un passage de la rue du stand au parking "Berthet".*

*Monsieur le Maire semble être conscient du problème et du désarroi des habitants du quartier représentés par la collégiale Chapelle-Charpillot.*

*D'après la DREAL (réunion publique RN57 du 12 Mars dernier), cette partie de la RN57 n'est pas incluse dans le projet d'aménagement car elle reste du domaine municipal. Nous nous interrogeons sur la différence de traitement entre, par exemple, l'accès à la zone commerciale de A l'Ambouchi, à l'entrée de Pontarlier, prise en compte dans le remaniement et l'entrée à notre quartier (population équivalente à la ville de Doubs) qui en est exclue.*

*Nous demandons, dans le cadre de cette enquête, que le croisement Saint Claude soit intégré à l'étude et que la dynamique engendrée entre les collectivités locales, les services de l'Etat et madame la Députée puisse faire enfin avancer ce dossier, notamment en faisant pression sur la S.N.C.F., gestionnaire du pont Saint-Claude.*

*Depuis des années l'association demande le désenclavement et a vainement fait des propositions aux autorités (rétablissement d'un passage double-flux, suppression des trottoirs, création d'un passage piéton indépendant pour le tunnel Saint-Claude, création d'un ovale-point place Saint Claude).*

*L'occasion est maintenant propice à faire avancer les choses dans le cadre de ce projet d'aménagement de la RN57, d'autant plus qu'il en va de son succès. Oublier une fois de plus le quartier Chapelle-Charpillot, en ne faisant rien de*

		<p>plus significatif au carrefour Saint-Claude, pour la circulation des véhicules, cyclistes et piétons avec la ville, n'amènera en rien aux résultats escomptés sur le linéaire RN57. Il pourrait même devenir le premier lieu de fixation après le carrefour Malraux et, au contraire, amplifier ainsi les actuelles difficultés, en pleine agglomération.</p> <p><i>La Collégiale Chapelle-Charpillot</i></p>
52	M. Ourahmoune	<p><b>Sujet:</b> Aménagement de la RN57 Cluse et Mijoux</p> <p><b>Message:</b> Bonjour,</p> <p><i>Je suis habitant de la Cluse. Je suis très favorable à mener les travaux d'aménagement tel que décrits dans la variante retenue. Ce projet va beaucoup apporter aux deux communes de Pontarlier et la cluse et Mijoux en fluidifiant la circulation mais tout en respectant l'environnement et les zones protégées.</i></p> <p><i>Cependant, j'ai quelques remarques, inquiétudes et suggestions à partager avec vous comme suit :</i></p> <p><i>1 - Il serait très utiles aux résidents de la bordure de réduire la vitesse à 50km sur tout le tronçon des Rosiers qui fait la connexion entre Pontarlier et la Cluse. Cela réduirait considérablement la nuisance sonore aujourd'hui insupportable, mais aussi le risque d'accidents du fait de la vitesse actuelle trop élevée pour une zone résidentielle. Cela participerait également à la fluidification de la circulation puisqu'on aurait un flux uniforme entre les deux commune limité à 50km, ce qui ferait éviter les bouchons au niveau des rond points qui seront créés dans le cadre de ce projet.</i></p> <p><i>2 - En face du 13 Les Rosiers, il serait sécurisant d'ajouter un passage piéton pour traverser de l'autre coté de la route, aller dans les commerces en face, sans être obligé de prendre la voiture ou d'aller 500 mètres plus loin vers la Cluse pour pouvoir traverser et revenir vers Pontarlier</i></p> <p><i>3- Toujours vers 13 Les Rosiers, selon les plans, il n'est pas très claire si après les travaux l'accès à la route pour aller en Suisse se fera directement depuis les parkings devant les résidences. Il faudra assurer une insertion, un accès direct à la RN 57 en direction de la Suisse sans aller faire le tour en bas du tunnel de la Cluse pour revenir vers Pontarlier afin de rattraper le premier rond point en allant vers Pontarlier et ensuite revenir vers la Suisse.</i></p> <p><i>3- Toujours en face du 13 les Rosiers, nous sommes très favorables à une piste cyclable ainsi qu'à une voie réservée au résidents afin d'éloigner la route du bord des parkings. En effet cela réduirait les soucis de déneigement que nous connaissons actuellement (tous les matins nous devons déneiger, et la déneigeuse refait le bourrelet à chaque passage)</i></p> <p><i>4 - Pourquoi ne pas faire des places de parkings en face du 13 les Rosiers (c'est l'endroit où il y a le plus de place) ? Cela éviterait des encombrements aux bords de la route.</i></p>

53	A. Corne	<p><b>Sujet:</b> RN57 - Contribution enquête publique Pontarlier</p> <p><b>Message:</b> Très très favorable à cet aménagement qui favorisera le déplacement des locaux, des frontaliers et des touristes tout en préservant les riverains qui doivent souffrir au quotidien !</p>
54	Michèle P.	<p><b>Sujet:</b> Pontarlier - EP</p> <p><b>Message:</b> Je pense que cet aménagement est une nécessité absolue pour les usagers, le territoire frontalier et les résidents des abords de la RN57 ... la situation actuelle est insupportable ! La RN57 doit avoir une cohérence sur la totalité du tracé !</p>
55	E. Parent	<p><b>Sujet:</b> RN57 - Enquête publique Pontarlier</p> <p><b>Message:</b> En tant qu'usagère régulière de la RN57 depuis Besançon jusqu'à la Suisse, je suis à 100% favorable à cet aménagement. Il est inconcevable de réaliser des projets en pointillés. Quel dommage d'être coincés dans les bouchons à Pontarlier après avoir déjà subi ces désagréments à la sortie de Besançon sur Micropolis ! Idem au retour dans le sens inverse ! Et je plains les riverains qui subissent les arrêts et redémarrages incessants des véhicules, sources de nuisances sonores et pollution environnementale .... ne pas oublier que cet aménagement servira aussi aux transports en commun et au covoiturage !</p>
56	Maître Brocard	<p>Vous souhaitant bonne réception du courrier joint,</p> <p>Salutations distinguées.</p> <p>Le secrétariat de Me BROCARD</p> <p><b><u><a href="#">Courrier en pièce jointe de Maître Brocard</a></u></b></p>
57	Aude Marmorat	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>J'ai choisit de vivre et de travailler dans la ville de Pontarlier. Bien qu'ils soit compliqué de résider dans cette ville sans être frontalière, cela me permet à la fois de me rendre à pied ou à vélo au travail et par conséquent d'améliorer ma qualité de vie et le temps accordé à ma famille et mes loisirs.</p> <p>Je suis utilisatrice de la RN57 pour mes déplacements professionnels en voiture et personnels à pied, en vélo ou en voiture.</p> <p>L'aménagement de la national RN57 que vous proposez a pour but unique de raccourcir hypothetiquement et</p>

provisoirement le temps de trajet de personnes qui ont pertinament choisient de résider loin de leur lieu de travail. pourquoi est ce que j'accepterai que l'on dégrade mon habitat pour une course en avant vers un travail toujours plus éloigné de sa résidence pour toujours plus d'argent (les quelques minutes gagnées vont uniquement permettre à de nouveaux frontaliers d'aller travailler encore plus loin et ne vont en rien améliorer la qualité de vie des usagers) .

le projet d'aménagement va :

- dégrader l'aspect visuel de la ville avec une vue sur les barrières anti-bruits plutôt que sur la montagne.
- faire augmenter le trafic et sa vitesse notamment au rond point de la gare, alors qu'il faudrait au contraire prévoir une zone 30 pour sécuriser le passage et la sortie du quartier charpillot-chapelle qui est cloisonné par la Rn57 (zone de ballades et de trajet scolaire vers les établissements saint Joseph et Cyril Cler)
- Le projet ne permet pas de répondre complètement à la problématique du manque de voies cyclables car vos aménagements ne sont pas continus et les voies cyclables ne sont pas prioritaires.

Une voie verte doit être dans un environnement 'vert' pas en bord de Rn57! --> pourquoi ne pas utiliser le passage derrière la ZAC des rosiers pour faire une voie verte?

Si vous faites une voie rapide voiture, faites aussi une voie rapide vélo! et la voie verte, loin de la route.

voire aménagement devrait permettre à mes enfants de se rendre encore librement et sereinement aux méandres du Doubs à pieds ou vélo comme le faisait il y a déjà 80ans ma grand-mère. Laissez dans votre aménagement la possibilité de faire une belle jonction en mode doux de la RD437 vers Oye et Pallet et les sites touristiques du haut Doubs, c'est l'image de l'entrée des montagnes du Jura qui se joue à cet endroit!

voire aménagement doit s'inscrire dans la mobilité de demain et non dans celle d'hier, revoyez pour cela vos aménagements de ronds points qui enferment les vélos sur des trottoirs et empêchent les piétons de traverser en sécurité. (voies vélos à ajouter dans le giratoire et surélévations pour ralentir les voitures aux carrefours et permettre aux piétons de traverser)

enfin voire aménagement devrait offrir des solutions alternatives comme une voie réservée aux covoitureurs ou aux transports en commun.

les 20millions d'euros doivent être investis dans un projet durable écologiquement mais aussi dans l'esprit des usagers de demain qui ne seront pas que des automobilistes ...

merci  
aude marmorat

58	Marion François	<p><b>Sujet:</b> Quartier de la chapelle.</p> <p><b>Message:</b> Bonjour,  Habitant dans la rue de la chapelle, j'utilise quotidiennement le pond Saint Claude pour me rendre au travail, à la crèche ou en ville...</p> <p>Ce pond est vraiment important pour les gens du quartier et ne devrait pas disparaître mais être aménagé exclusivement pour les voitures et créer un autre chemin d'accès réservé aux piétons.  Le détour est ÉNORME si nous ne pouvons plus l'emprunter! Je suis très défavorable à ce projet.</p> <p>Voici mon avis, merci d'en tenir compte.  Cordialement ,  Marion FRANÇOIS</p>
59	Julien R	<p><b>Sujet:</b> RN 57 Pontarlier</p> <p><b>Message:</b> Bonjour,  Je trouve que ce projet ne fait que favoriser l'utilisation de la voiture personnelle, ce qui aura pour effet de développer d'avantage son usage pour revenir à terme à la situation de saturation actuelle !  Il serait plus efficace et durable de ré-orienter le budget alloué vers la mobilité douce, les transport en commun, le covoiturage.</p> <p>Dans le projet actuel, il sera néanmoins important de mieux prendre en compte les mobilités douces (cyclistes au même régime de priorité que la circulation automobile, notamment sens Suisse&gt;Pontarlier, pointé dans la réponse de l'association SVP).</p> <p>De plus, réserver la 2ième voie aux véhicules transportant plus d'une personne afin de favoriser le covoiturage ne serait pas une mauvaise idée - cela se fait ailleurs.</p> <p>Cordialement,</p>
60	Gérard Voinnet	<p>Contribution de Gérard Voinnet, habitant 20A rue du Stand à Pontarlier à l'enquête publique concernant l'aménagement sud de la RN 57 :</p> <p>Raisons de refuser l'utilité publique au projet d'aménagement sud de Pontarlier de la RN57</p> <p>1 – Isoler les difficultés de circulation sur la nationale 57 aux quelques hectomètres entre Les Rosiers et le rond-point de la place Villingen-Schwenningen néglige une problématique beaucoup plus étendue. Les déplacements pendulaires</p>



*en direction de la Suisse (et retour) concernant aujourd'hui des populations résidant à plus de trente kilomètres de Pontarlier (Nods, Levier, Frasné, ...). D'ailleurs l'annonce par madame la députée de Pontarlier de l'obtention de crédits d'étude « d'itinéraire sur la section de la RN57 entre Étals et la frontière suisse » (L'Est républicain du 22 mars 2022) démontre l'intérêt qu'il y a à repenser la circulation de façon plus globale plutôt que de se focaliser sur un tout petit segment.*

*2 – Le projet de déclaration d'utilité publique ne prend pas du tout en compte les possibilités de transports collectifs considérés a priori comme impossibles. Or, si des investigations partielles ont été menées, entre autre par la Région, cette perspective n'a jamais fait l'objet d'une étude complète et approfondie. Notamment, on n'a pas examiné la possibilité d'une seule troisième voie dédiée exclusivement aux cars et au co-voiturage. Plutôt que de vouloir fluidifier une circulation, qui pourrait bien, de ce fait, s'accroître, il serait plus judicieux de chercher à en réduire la densité.*

*3 – Le calcul des flux néglige l'itinéraire par Les Fourgs (D6). Même si, pour l'instant, les déplacements n'y sont pas très importants, on ne peut ignorer la possibilité pour la région de Sainte-Croix (Suisse) de retrouver une activité économique susceptible d'attirer des travailleurs frontaliers.*

*4 – Les habitants du quartier Saint-Claude, à Pontarlier, sont les grands oubliés du projet. Alors que l'État prendrait en charge les coûts des aménagements de carrefour (Malraux, Gare, ...) il laisse curieusement à la ville de Pontarlier la charge de celui dit « du Petit Saint-Claude ». Sa prise en compte ferait-elle exploser le budget initialement prévu ? Il est d'ailleurs question que les communes soient sollicitées pour participer au financement général, alors qu'il semblait entendu qu'il serait intégralement pris en charge par l'État. La question de la traversée, particulièrement piétonne de ce carrefour, déjà délicate, voire dangereuse du fait du non-respect fréquent des feux tricolores par des usagers de la N57, n'est en aucune façon envisagée dans le projet présenté.*

*5 – Concernant le rond-point de la place Villingen-Schwenningen : l'augmentation de la capacité d'entrée sur le rond-point n'est pas accompagnée d'une augmentation de la capacité de sortie ! Le risque de bouchon sur ce rond-point s'en trouve donc accru.*

*En conclusion, l'utilité publique de ce projet ne me paraît pas démontrée, ses insuffisances et ses inconvénients facilement démontrables étant très largement supérieurs aux supposés avantages.*

*Le 29 mars 2022*

61 Jacques Ferry

*Madame, Monsieur*

*Je vous prie de bien vouloir trouver ci joint mes observations sur le projet d'aménagement de l'entrée sud de Pontarlier  
Restant à votre disposition*

*Je vous d'agréer Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations  
Jacques FERRY Transport 2000/FNAUT*

*Enquête publique RN 57 Aménagement Sud de Pontarlier*

*Je pense que le projet d'aménagement actuel est incohérent par sa création discontinue de 2 voies entrantes comprise entre le carrefour des Rosiers (la jonction de la route du lac et la RN57) et le giratoire de Malraux puis 1 voie passante le long de Nestlé, les feux de St Claude, jusqu'au droit du commissariat, création de 2 voies sur moins de 50 mètres entrant dans le giratoire de la gare rélargi passant de 6,50 mètres à 8,50 mètres. Avec une sortie en 1 voie jusqu'aux giratoires des Granges, Tennis, Pompier et Renault. Avec ces successions de 2 voies et 1 voie projet.*

*L'ilot séparatif entre les 2 voies rentrantes et la voie unique sortante de 0,50 M est source d'accident posera certainement des problèmes lors des déneigements mais interdira le tourne à gauche*

*L'ilot séparatif entre les 2 voies entrantes, d'un modèle plus petit, créé pour éviter aux véhicules de slalomer provoquera des gênes. Comment feront les étourdis, les conducteurs ne connaissant pas, qui se trompe de file?*

*Il faudra soigner les panneaux signalétiques de sélection*

*Le feu intelligent régulant le flux venant de la D 437 aurait pu fonctionner s'il avait été mieux réglé, entretenu et protégé du sel de déneigement qui était stocké sur le regard de commande.*

*Les ilots interdiront les tournes à gauche vont contraindre les riverains à*

		<i>faire plus de parcourt pour rentrer ou sortir de chez eux.</i>
<b>62</b>	<i>gabet.astrid</i>	<p><i>Bonjour,</i></p> <p><i>Mon mari et moi-même souhaiterions donner notre avis sur le projet d'aménagement de la RN57 étant donné que notre habitation donne directement sur la RN 57 au niveau de La Cluse.</i></p> <p><i>1) Nous constatons que la circulation est fluide en semaine une bonne partie de la journée, la période de bouchon commence vers 16h30 +ou- 30min pour finir vers 18h30 +ou- 30min .Ce qui fait une période de bouchon en semaine de 2-3 h par jour . Une petite période de bouchon a lieu également le samedi matin de 10h à 12h00 environ.</i></p> <p><i>Empruntant cette route chaque jour pour aller sur Pontarlier , nous constatons que le frein au niveau de l'intégration des voitures venant de Oye et palet n'est pas vraiment significatif, le gros frein se trouve plutôt pour nous au niveau du feu rouge avant la gare de pontarlier. Cela nous fait réfléchir sur l'intérêt de créer une seconde voie jusqu'au rond point Malraux qui va engendré de gros travaux, nombres d'expropriations pour peu d'apport selon nous. A notre sens , la création d'un rond point à la place du feu rouge nous semble être plus pertinent.</i></p> <p><i>2)Par ailleurs, la création de la piste cyclable juste à côté de la route où passe tous les camions ne nous parrait pas des plus sécurisé et agréable pour les cyclistes, peut être serait- il plus judicieux de créer une voie verte permettant au cycliste de circuler aisément de Pontarlier à La Cluse et Mijoux et inversement en passant par le sentier de la fauconnerie en prolongeant la voie verte qui existe déjà de Arçon à Pontarlier. Ainsi les cyclistes pontissaliens pourraient gagner les sentiers de vtt situés au sud de Pontarlier et inversement les Clusiens pourraient se rendre à Pontarlier sans utiliser leur voiture.</i></p> <p><i>Nous espérons que nos observations vous permettrons de trouver la meilleure des solutions pour tous les utilisateurs de la RN57.</i></p> <p><i>Meilleures salutations.</i></p>
<b>63</b>	<i>lusson nicolas</i>	<p><b>Sujet:</b> <i>désenclavement du quartier</i></p> <p><b>Message:</b> <i>Bonjour,</i></p> <p><i>J'ai bien reçu votre courrier concernant l'enquête d'utilité publique concernant le projet des travaux de désengagement de la RN57.</i></p> <p><i>Cependant le terme de désenclavement de notre quartier m'interpelle. En effet vous proposez de faire passer l'accès du pont face au bar le pélican en sens unique.</i></p>

		<p><i>De fait, cela obligera tout les riverains de notre quartier à passer la route en direction des granges-narboz pour se rendre au centre ville ou au travail chaque matin. Il s'agit donc très clairement d'un enclavement pour tous les riverains qui souhaite aller au centre ville ou pire encore au travail en passant par la cluse et mijoux.</i></p> <p><i>Etant frontalière et pratiquant cette axe quotidiennement je vous assure que la solution ne sera pas trouvée en adoptant ce projet.</i></p> <p><i>la solution résiderait dans un renforcement des accès aux transports en commun.</i></p> <p><i>Premièrement en renforçant l'offre sur l'axe pontarlier Neuchâtel mais surtout sur l'axe allant vers Lausanne. Je ne plaide pas en ma faveur en abordant le sujet des frontaliers. Je mets tout simplement ce sujet en avant car l'engorgement du trafic sur la RN57 est essentiellement dû au retour des travailleurs frontaliers.</i></p> <p><i>En espérant pouvoir échanger d'avantage sur le sujet.</i></p> <p><i>Cordialement;</i></p>
64	Mme ANDRE Delphine	<p><b>Sujet:</b> aménagement piétons cyclistes projet les rosiers pontarlier RN57</p> <p><b>Message:</b> En tant que cycliste et piéton je souhaite une réelle piste partagée et sécurisée continue de la sortie de Pontarlier jusqu'aux abords du lac de Saint Point. Egalement un parc de stationnement pour voitures aux extrémités de l'aménagement afin de faciliter le covoiturage.</p>
65	MC Barthoulot	<p>Toutes les variantes, y compris la variante A', représentent de gros budgets pour un gain de temps minime.</p> <p>Les nuisances sonores et de pollution des habitants de la Cluse et Mijoux, riverains de la RN 57 ne sont pas prises en considération dans ces aménagements.</p> <p>A l'heure où il est urgent de diminuer les émissions de carbone, il faut s'orienter vers d'autres solutions pour diminuer le trafic : covoiturage, transports en commun, ...</p>
66	Gérard Maire	<p><b><u>Message reçu 2 fois</u></b></p> <p>Ce projet d'aménagement de l'entrée sud de Pontarlier n'apportera pas, je pense, la réponse à la problématique pour laquelle il a été initié.</p> <p>En effet Pontarlier est un entonnoir pour lequel quasiment rien ne va être fait pour augmenter le diamètre du trou (traversée de la ville), ce projet consiste simplement à en élargir le cône avec la création d'une 2ème voie entrante entre les Rosiers et le rond-point Malraux ce qui je pense, ne va pas contribuer à réduire le temps d'attente des usagers alors que physiquement ils seront plus près de l'entrée de ville donc du trou de l'entonnoir. A noter que la création de 2</p>

ronds-points supplémentaires sur ce secteur ne va en aucun cas contribuer à fluidifier la circulation, bien au contraire, quand on sait qu'un camion à charge les franchit à une vitesse d'environ 20 km/h et sachant que le nombre de camions qui circulent sur cet axe est en constante augmentation.

La création d'une voie supplémentaire sur une cinquantaine de mètres à hauteur du commissariat de Police pour rentrer dans le rond-point de la Gare ne présente pour moi peu d'intérêt. En effet si le tronçon en amont est saturé les véhicules venant de la Suisse qui souhaitent rejoindre la rue Tissot ou la rue des Remparts vont bien évidemment quitter la RN 57 à hauteur de la rue Montrieux pour échapper à une attente supplémentaire.

La création du rond-point à hauteur de la route du Larmont est une très bonne chose à condition de faire disparaître celui de Malraux, beaucoup trop proche. N'est-il pas possible de ramener l'avenue de l'Armée de l'Est sur ce nouveau rond-point ?

Je pense qu'une réflexion supplémentaire s'impose au niveau du carrefour St Claude. Si rien n'est fait au niveau voirie ou infrastructure, n'est-il pas possible à minima, d'envisager un système de feux dit "intelligents" qui puissent s'adapter à tout moment aux flux de circulation dans ce carrefour afin de prioriser la circulation sur la N 57 ?

Néanmoins, ce feu qui fait l'objet de beaucoup de critiques a le mérite, aux heures de pointe, de permettre aux véhicules qui souhaitent rejoindre la RN 57 à partir de la rue de la Gare ou de la rue Tissot de pouvoir s'engager dans le rond-point au moment où la circulation y est momentanément interrompue par le feu en question (parole d'usager).

Cependant ce projet d'aménagement a le mérite d'apporter de la sécurité pour les usagers, qu'ils soient automobilistes, piétons ou encore cyclistes. L'aménagement paysager avec les plantations prévues va contribuer à embellir cette entrée de ville plutôt austère actuellement.

En conclusion je pense personnellement qu'un aménagement doit être fait sur ce secteur surtout en termes de sécurité mais avec un projet qui fasse l'objet d'études approfondies qui passe par des temps d'observation à toute heure de la journée et de la semaine sur tout le secteur concerné afin d'être sûr de ne pas se tromper. Il est important de ne pas vendre du rêve aux usagers comme cela a été le cas pour le fameux feu au pont des Rosiers... et que ce projet ne soit pas juste un pansement sur une jambe de bois surtout avec les contraintes de circulation que vont engendrer les travaux dont la durée est estimée à 3 ans (bonjour la grogne). La nécessité et surtout l'efficacité d'une 2ème voie entrante doit être clairement établie vu ses conséquences financières (dévoisement de réseaux, acquisitions foncières, indemnisations, démolition et reconstruction d'ouvrages, etc...) sans parler des désagréments pour les riverains qui vont subir des expropriations totales ou partielles.

Merci de m'avoir lu en espérant que ces quelques remarques puissent alimenter la réflexion dans l'amélioration de ce

		projet.
67	Christian Veaux	<p><b><u>Message reçu 2 fois</u></b></p> <p><b>Sujet:</b> Carrefour St Claude</p> <p><b>Message:</b> <i>Habitant le quartier Chapelle-Charpillot et connaissant ainsi les difficultés rencontrées lors de l'accès au centre ville, aussi bien en ce qui concerne les véhicules que les piétons, il est surprenant que cette problématique n'ait pas été abordée d'une façon sérieuse dans le projet d'aménagement (il est mentionné une simple modification de la temporisation des feux en défaveur des habitants du quartier). Il apparait que l'aménagement de ce carrefour ainsi que l'accès à ce carrefour fait partie intégrante de la RN57 au même titre que l'aménagement du carrefour de la zone commerciale des Embouchis. Ce projet dispendieux n'apportera aucune amélioration, voire le contraire.</i></p>
68		<p><b><u>Wetzel jean pierre</u></b></p> <p>19 Saint Pierre 25 300 la cluse et Mijoux</p> <p>Mesdames Messieurs,</p> <p>Objet : enquête publique RN 57 Pontarlier et la cluse et Mijoux</p> <p>La cluse et Mijoux le 30 mars 2022</p> <p>Je sollicite votre attention concernant le projet d'aménagement de la RN 57 sur le secteur de de la cluse et Mijoux Pontarlier.</p> <p>Le projet retenu aujourd'hui n'apportera pas d'amélioration significative pour un coût exorbitant, c'est un pansement sur une jambe de bois.</p> <p>La déviation De Pontarlier la cluse et Mijoux reste la seule solution pour améliorer la circulation d'une route européenne et national dont le trafic ne peut qu'augmenter. On peut le constater déjà aujourd'hui les giratoires de la caserne des pompiers, du garage Renault sont également l'objet de ralentissement aux heures de pointe ou lors de flux en période de vacances. Donc le projet actuel on ne fera que déplacer problème.</p> <p>Précédemment la mise en place d'un feu régulateur au carrefour des rosiers devait apporter une amélioration</p>

		<p>significative ce qui n'a pas été le cas. Les prévisions de l'étude n'ont pas été atteints.</p> <p>Je crains que le projet actuel soit suivi d'un constat d'échec également et que les objectifs prévisionnels ne soient pas atteints.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Il aurait été souhaitable de séparer complètement la voix douce piétonne et cyclable sur les pistes forestières soit derrière la zone de l'Embouchi et Cofreco pour rejoindre le collège Malraux ou de l'autre côté du Doubs derrière le château Sandon.</b></li><li>➤ Concernant la voie routière RN 57 La création d'un giratoire au niveau de la zone de d'activité de l'Embouchi ralentira le trafic il aurait été souhaitable de donner accès à cette zone depuis le collège Malraux en passant derrière Cofreco.</li><li>➤ Tout accès, voies d'insertion ou toute traversée, passage piéton de la RN 57 réduira à néant la fluidité du trafic. (Mon expérience personnelle vécue en est la preuve, Je me suis arrêté devant la boulangerie pour laisser passer un piéton sur le passage protéger et un autre automobiliste m'a percuté par l'arrière ce qui a immédiatement créer un bouchon monstrueux alors que ce n'était même pas une heure de pointe, la DIR est intervenue pour signaler et réguler le trafic mais il était déjà trop tard le trafic était bloqué).</li><li>➤ Il aurait été souhaitable également de créer une voie supplémentaire derrière l'embouchi,Cofreco et le collège Malraux pour l'accès direct au centre-ville Pontarlier depuis le giratoire des rosiers en passant sur la piste forestière existante.</li></ul> <p>ien cordialement</p> <p>Jp wetzel</p>
69	<p><i>Nestlé</i></p> <p><i>Grégory Bondon</i></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Veillez trouver ci-joint les observations en réponse à l'enquête parcellaire portant sur l'acquisition du foncier nécessaire au projet d'aménagement de la RN 57 au sud de Pontarlier du carrefour des Rosiers à la place de la Gare, ainsi que l'annexe relative au plan d'emplacements alternatifs.</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception.</p>

		<p>Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande.</p> <p>Cordialement</p> <p><a href="#">Courrier de Nestlé</a></p> <p><b>Grégory Bondon</b></p> <p>Juriste Pôle Droit des Affaires</p> <p>Direction Juridique et Conformité</p> <p><b>Nestlé en France</b></p> <p>34/40, rue Guynemer</p> <p>92130 Issy les Moulineaux France</p> <p>P +33 187 60 23 05</p>
<p><b>70</b></p>	<p><i>P. Noblet pour la FNAUT BFC et Transport 2000 Pontarlier</i></p>	<p><i>TRANSPORT 2000 PONTARLIER</i></p> <p><i>Aménagement de la RN 57 au Sud de Pontarlier</i></p> <p><i>Enquête publique et parcellaire</i></p> <p><i>Observations de la FNAUT BFC et Transport 2000 Pontarlier</i></p> <p><i>Contexte et forme de l'enquête publique (EP)</i></p> <p><i>Dans le cadre de la concertation initiale les observations de nos associations (en PJ) relevaient l'enveloppe financière contrainte, et dont on attend la confirmation dans le volet mobilité du futur CPER, ne permettant qu'un aménagement minimum de la RN 57 au sud de Pontarlier et les attentes de l'enquête publique pour éclairer le projet. Cette EP qui se déroule dans le même temps que celle du projet d'aménagement de la RN 57 à l'Ouest de Besançon nécessite un fort</i></p>



*investissement de nos associations composées uniquement de bénévoles, mais a au moins le mérite de pouvoir comparer deux projets aux mêmes finalités mais à des échelles bien différentes.*

*Sur la forme pas de remarques particulières, commissaire enquêteur très expérimenté, réunion d'information organisée par ce dernier, documents parfois redondants accessibles par différents moyens et enquête parcellaire concomitante.*

*Constats et objectifs*

*Ce projet ne concerne qu'un maillon d'un axe européen du Luxembourg à la Suisse qui aurait mérité une présentation de l'ensemble de son parcours avec un développement sur son trajet de Besançon à la frontière Suisse.*

*Ce lien routier semble sous-tendre l'activité économique du bassin de Pontarlier dynamisée par l'attractivité de l'emploi suisse et commerciale pour les chalands issus de l'autre côté de la frontière. Cette activité économique et commerciale mais aussi touristique est à l'origine de la congestion de la RN 57 en amont et en aval du seul projet d'aménagement.*

*Pendant les avantages socio-économiques du projet semblent très surévalués.*

*L'utilité publique de ce projet est donc recherchée pour diminuer la saturation de l'axe d'entrée sud de la ville aux heures de pointe ainsi que diminuer les temps de parcours, sécuriser la desserte locale et les modes doux, protéger les riverains et les milieux naturels.*

*On peut partager ces objectifs mais surtout leur adjoindre la diminution du trafic routier et le report vers d'autres modes de transport plus vertueux.*

*Le Projet soumis à enquête et l'avis de nos associations*

*Le projet soumis à enquête diffère peu de celui retenu à l'issue de la concertation (variante A'). Un giratoire est créé pour desservir le collège, le giratoire du secteur gare est modifié et une voie d'accès supplémentaire est créée au droit du commissariat de police. La piste cyclable dans le sens Nord-Sud n'est plus en site propre.*

*La succession de 4 giratoires dont 2 très rapprochés ne semble pas participer à la fluidité recherchée de la circulation et l'accès au quartier Chapelle-Charpillot n'est pas amélioré par le projet.*

*Il n'est pas nécessaire de recréer des stationnements en épis au droit du commissariat (difficultés d'entrée et sortie sur RN et secteur qui ne manque pas de stationnement gratuit).*

*Coupure des pistes cyclables au droit de certains giratoires et piste cyclable Nord-Sud non protégée du flux routier.*

*Le déplacement éventuel de commerces impactés (boulangerie) est à prendre en compte ainsi que la visibilité des commerces de la ZAC des Rosiers.*

*L'aménagement d'une entrée de ville ne doit pas être que routière, mais aussi paysagère en supprimant les panneaux publicitaires trop visibles.*

#### *Etude d'impact et avis de l'Autorité Environnementale*

*L'étude d'impact prend en compte tous les aspects de l'environnement naturel et du cadre de vie des habitants, mais les recommandations de l'Autorité Environnementale (AE) sont nombreuses sur les milieux naturels (trame verte, zone de passage du lynx), les enjeux environnementaux (émission de GES, bruit,...), mais aussi sur les études trop sommaires des autres modes de transport et les modes actifs.*

#### *Alternatives au tout routier*

*On attendait des statistiques de trafic routier plus récentes (2013) pour étayer les scénarios, les informations sur les flux poids lourds sont contradictoires, les études sur la sécurité routière pas assez présentes, on sait par exemple que les itinéraires de shunts utilisés par les frontaliers sont très accidentogènes.*

*Les gains de temps générés par le projet sont hypothétiques tout comme l'abandon des itinéraires de substitution.*

*Le covoiturage et la coopération avec les employeurs suisses sont à encourager.*

*Par ailleurs, le projet d'aménagement routier est justifié dans le dossier par « l'absence de desserte ferroviaire qualitative », mais la RN 57 est « un lien vers le réseau routier et ferroviaire suisse » !*

*Si la desserte ferroviaire actuelle est hélas squelettique c'est bien parce que la SNCF a supprimé les liaisons TGV vers*

		<p><i>Berne via Pontarlier, que la Région BFC a réduit la desserte TER et assure au minimum les liaisons pour les travailleurs frontaliers vers Vallorbe, celle vers Neuchâtel a été supprimée.</i></p> <p><i>Alors que l'infrastructure ferroviaire qui dessert Pontarlier est en bon état et électrifiée que des travaux d'accessibilité vont avoir lieu en gare de Pontarlier, que le hall et les guichets viennent d'être rénovés, qu'une gare routière a été aménagée, on fait le constat de l'absence de volonté de développer les liaisons ferroviaires et par car et d'un fatalisme de circonstance pour favoriser la voiture individuelle et le stationnement gratuit et pléthorique.</i></p> <p><i>C'est bien entendu tout à fait l'inverse de l'autre côté de la frontière !</i></p> <p><i>Le Maître d'ouvrage, la DREAL, porte aussi la politique de transition écologique en Région et à ce titre doit proposer des solutions de report vers d'autres modes plus vertueux surtout dans cette période de renchérissement des produits fossiles. Elle dispose pour se faire de l'« observatoire Régional des Transports ».</i></p> <p><i>Propositions de nos associations</i></p> <p><i>Redéfinir des pistes cyclables déconnectées de la RN 57 (bord du Doubs pour NS et flan de colline pour SN)</i></p> <p><i>supprimer stationnement au droit du commissariat</i></p> <p><i>révision du plan de circulation routier de la ville et achever schéma directeur mode doux</i></p> <p><i>Patrick Noblet</i></p>
71	Judith Baron	<p><i>Bonjour,</i></p> <p><i>Je pense que la seule vraie solution pour diminuer les bouchons et faire face à une augmentation de circulation est de créer un contournement de Pontarlier, en passant derrière la caserne de pompiers jusqu'à l'insertion de la route vers Oye-et-Palet aux Rosiers, avec un tunnel. Comme ça tout le trafic qui ne doit pas être à Pontarlier ne passera plus par Pontarlier, ça va être beaucoup plus agréable pour vivre à Pontarlier et pour faire du vélo.</i></p> <p><i>Il manque aussi une voie verte pour vélos de Pontarlier à la Cluse et Mijoux et vers le lac saint Point.</i></p>

		<i>Cordialement, Judith Baron</i>
<b>72</b>	<i>Gaël Figuet</i>	<p><i>Bonjour Madame, Monsieur,</i></p> <p><i>J'ai lu avec beaucoup d'attention le projet pour l'amélioration de la sortie sud de Pontarlier, et je dois dire que je suis extrêmement surpris par les choix technique retenus. En effet en tant que utilisateur journalier de cette voie, je constate de la proposition semble dénuée de bon sens.</i></p> <p><i>Je m'explique, dans un premier temps, la séparation des voies entre la sortie et l'entrée de Pontarlier faite par un terreplein de 12 cm de hauteur empêche totalement les secours de dépasser les véhicules qui peuvent se retrouver à l'arrêt sur cette voie suite à un accident ou voiture en panne par exemple. Ce cas est arrivé il y a quelques mois à 6H30 du matin au niveau du croisement pour aller dans la zone commerciale des rosiers. Et au tant vous dire que les bouchons on vite paralyse la circulation. Quand j'ai été pris dedans j'étais seulement au carrefour giratoire de la gare et j'ai mis plus de dix minutes à arriver au lieu de l'accident qui grâce à l'absence de terreplein à permis aux automobilistes de passer sur la voie d'en face pour fluidifier la circulation et ne pas la bloquer. Il serait donc, à mon sens judicieux de ne pas faire un terreplein de plus de 5 cm afin que les véhicules de secours ou que les automobilistes puissent le franchir en cas de blocage complet de la voie. Un dernier point au niveau du terreplein au niveau des rosiers (voir coupe D de votre projet). Les arbres planté sur ce terreplein et une aberration au niveau de la sécurité (une auto qui percute un arbre aussi proche de la route égal au minimum un mort) et je ne comprends pas que l'on continue de planter des arbres aussi près des routes car on sait tous que leur système racinaire déforme complètement les routes (vous n'avez donc pas retenue la leçon de tous ces arbres que l'on a planter aux abords d'énormément de routes dans les années 80 et que l'on a du couper par la suite du à ces problèmes surtout à l'heure actuelle on préfère mettre des panneaux chaussée déformée plutôt que de résoudre le problème).</i></p> <p><i>Dans un second temps le carrefour giratoire au niveau de la zone commerciale des rosiers pose également problème. D'un part, les gens ne savent pas utiliser un carrefour giratoire à deux voies. Car le véhicule qui ce situe sur la voie de droite se retrouve toujours au milieu des deux voies en se déportant sur la gauche pour diminuer l'angle du virage. Ce qui a pour conséquence de bloquer le véhicule de la voie de gauche derrière celui-ci, de par l'impossibilité de rouler côte à côte. Je retrouve systématiquement ce cas tous les soirs sur le carrefour giratoire Malraux (qui est une des causes du ralentissement de l'entrée sud de Pontarlier le soir). D'autre part les carrefours giratoire provoquent un ralentissement important, si sa circonférence est sous dimensionnée par rapport au trafic qu'il doit résorber. Ce qui me</i></p>

		<p><i>paraît encore une fois le cas dans votre proposition d'aménagement. Et j'attire également votre attention sur le fait que plus la sortie d'un carrefour giratoire se retrouve vers l'une des entrées de ce carrefour plus l'entrée sur ce carrefour sera difficile et ralentira le trafic. Ce qui malheureusement et encore une fois le cas sur votre projet avec distance mesuré sur les croquis de 5.5m ou il faudrait environ le triple de distance avec 15m afin de ne pas faire ralentir la circulation pour rien.</i></p> <p><i>Et dans un dernier temps le double carrefour giratoire à l'entrée même de Pontarlier et le plus gros non sens du projet. A chaque fois que je rencontre se type de dispositif, à que chaque il pose de gros problème de circulation aux heures chargées (prendre exemple du double carrefour giratoire au niveau du cinéma de Pontarlier et le double également présent aux grands Planchants au niveau de Renault). Les véhicules restent bloqués dedans et gênent d'autres véhicules qui voudraient en sortir. De plus les mêmes problèmes dont je vous ai déjà fait par sur le carrefour giratoire de la zone commerciale des rosiers de votre projet s'ajoute au problème lié à la configuration du double giratoire.</i></p> <p>--</p> <p><i>Cordialement,</i></p> <p><i>Figuet Gaël</i></p> <p><b><u><a href="#">Pièce jointe</a></u></b></p>
73	<p><i>Michaël Chenevez - pour EELV</i></p>	<p><b>Sujet:</b> <i>Opposition à l'option retenue</i></p> <p><b>Message:</b> <i>Le groupe EELV du Haut-Doubs s'oppose au projet tel qu'il est présenté dans la version A' qui a été retenue. Elle ne permet pas de répondre aux enjeux vitaux que sont la lutte contre le dérèglement climatique, l'amélioration du cadre de vie, et la préservation de la biodiversité.</i></p> <p><i>En effet, faciliter le déplacement automobile en peut qu'accroître le nombre de voitures individuelles empruntant l'entrée sud de Pontarlier. L'offre créé la demande. Nous proposons d'étudier plus sérieusement la mise en place de modes de transport en commun, permettant de consommer moins d'énergie, moins d'espace et moins onéreux pour les usagers.</i></p> <p><i>Le projet retenu ne permet pas non plus d'améliorer la qualité de vie des riverains de la RN 57 puisqu'il permettra la majoration des nuisances sonores et de la pollution de l'air. Nous pensons qu'il risque, au contraire, de dégrader leur</i></p>

		<p>qualité de vie.</p> <p><i>Les modes de déplacements doux ne sont pas suffisamment développés sur cette proposition, alors que cette demande est en constate augmentation, qu'elle émane de touristes, de sportifs, ou d'habitants des villages alentour travaillant à Pontarlier.</i></p> <p><i>Quant à la protection de la biodiversité, la solution retenue ne pourra avoir que des impacts négatifs sur la protection de la biodiversité, multipliant notamment le risque de collisions de lynxs, présents sur ce secteur.</i></p>
74	Joël DREZET	<p>Bonjour,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Je ne pense pas que la solution retenue apporte le résultat attendu par la DREAL. La sécurité des cyclistes ne sera pas forcément assurée avec la sortie des riverains voulant s'insérer sur la RN 57. Et la sécurité des riverains lors de la sortie de leur rue est à risque avec la vitesse grandissante des véhicules en dehors des heures d'affluence et une visibilité cachée par des arbres.</i></li> <li>- <i>Une solution serait de dévier les poids lourds qui ne font que passer dans Pontarlier. Je pense que les chauffeurs seraient d'accord avec moi (gain de temps).</i></li> <li>- <i>Si le problème actuel est résorbé (j'en doute), il sera renvoyé voire multiplié plus loin, rond point des Granges puis rond point du Tennis sans compter les autres accès (Doubs, Arçon, Les Lavaux). Les plans de la ville seront à modifier et le coût n'a pas été donné. Je pense aux Pontissaliens qui vont payer des impôts à la suite de cela.</i></li> <li>- <i>En fait, le projet n'est qu'un embellissement de l'entrée de Pontarlier et ne fait qu'un stockage de véhicules. Leur nombre sera toujours le même et de plus en plus pour les années à venir. Sans compter sur les vacanciers en été et hiver qui pour certains seraient contents d'arriver ou de repartir plus vite. Tous ces véhicules s'ajoutent au problème.</i></li> <li>- <i>Il s'agit d'une route européenne et tant qu'à mettre 20 à 30 millions d'euros pour peu d'années (2 à 3 ans puisqu'au début du projet, la durée de fonctionnement de l'aménagement était de 10 ans et que la réception du projet est prévue en 2024 - 2025), autant mettre 100 ou 150 millions pour les 20 à 30 ans à venir.</i></li> <li>- <i>J'ai bien entendu que la grande déviation est impossible (1/2 milliard d'euros. Pour moi, 500 millions n'a pas la même consonance). Mais pourquoi ne pas faire une petite déviation de Pontarlier. Je pense que cela serait possible en faisant un échangeur à l'entrée des Rosiers et un pont passant au dessus de la voie d'Oye et Pallet, du Doubs et de la voie du chemin de fer et une route passant dans la forêt avec des passages pour animaux en essayant de reprendre au maximum les chemins existants et qui rejoindrait une bretelle vers la déchetterie. Et de là, une route allant en direction du rond point de Chaffois ou sortie d'Houtaud (vers direction Sombacour) et une autre route en parallèle avec la rocade puis un pont pour passer au dessus de la route Pontarlier Houtaud et reprendre la 2 voies direction Besançon (la RN 57 ne sera pas coupée). Pour ce qui est du terrain entre Pontarlier et Les Granges, il me semble qu'il y a toujours une parcelle réservée pour l'ancienne déviation. Point de vue pollution, les camions et véhicules qui vont sur Besançon et le Jura ne bouchonneraient pas à l'entrée de Pontarlier (donc moins de pollution) ; de même pour les livreurs ou autres qui arriveraient directement vers les zones commerciales et artisanales, Doubs, Houtaud, Sablières,</i></li> </ul>

		<p>Vuillecin, Chaffois, Sombacour, Pont rouge.  Merci pour votre attention.  Bien cordialement,  Joël  <u><a href="#">Pièce jointe</a></u></p>
75	Gilles Frenois	<p><b>Sujet:</b> aménagement de l'entrée sud de Pontarlier</p> <p><b>Message:</b> Quelques raisons pour la non faisabilité du projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Les études de circulation datent d'une dizaine d'années, même si on nous affirme qu'elles sont mises à jour régulièrement, le jour de la mise en service de ce tronçon de 1km 500, il sera déjà obsolète.</li> <li>2) Les habitants des rues de Chesnier et Villon seront confrontés à un problème d'insertion dans le flot de circulation, en effet, il devront s'arrêter au stop qui les obligera à stationner sur les voies piétonne et cyclable (l'ordre prioritaire des mobilités est 1 le piéton 2 le vélo et 3 la voiture).</li> </ol> <p>Concernant l'entreprise COFRECO le problème est d'autant plus sérieux car il s'agit de poids lourds.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3) Aucune sécurisation des voies de mobilité douce.</li> <li>4) L'impact foncier important sur certaines propriétés privées ainsi que la proximité immédiate des voies de mobilité douce par rapport à la sortie de certaines maisons.</li> <li>5) Les ronds-points de Malraux, de la Gare ainsi que le nouveau au pied du chemin du Larmont poseront des problèmes, en effet, arrivée sur 2 voies sortie sur 1 voie, résultat de nouveaux bouchons.</li> <li>6) L'impact financier négatif sur les 2 commerces (station-service et boulangerie) perte importante de chiffre d'affaire. A la station-service si 2 poids-lourds doivent s'arrêter pour faire le plein nouveau bouchon car il n'y a pas la place nécessaire pour le stockage de plusieurs véhicules.</li> <li>7) L'accès au service de secours aux rues de Chesnier et Villon qui devront faire le détour par le rond-point de la ZA sera retardé du fait des suppressions des tourne à gauche et de l'impossibilité de franchir la séparation des voies de circulation. Il suffit de quelques minutes voir de secondes pour sauver une vie.</li> </ol> <p>Cette liste n'est pas exhaustive, mais prouve que ce projet n'est pas viable qu'il coûtera beaucoup d'argent publique pour un piètre résultat et qui reste à prouver.</p> <p>la seule vraie solution au problème de circulation (qui ne se résume pas à l'entrée sud de Pontarlier, mais à l'ensemble du territoire) est le contournement de la ville depuis Houtaud et Doubs. Mais pour celà il faut une volonté politique que nous n'avons pas.</p>

		<p>Gilles FRENOIS Président de l'Association des Riverains du Larmont.</p>
76	Pascale D.	<p><b>Sujet:</b> Quelques interrogations</p> <p><b>Message:</b> Bonjour. Pourquoi à l'heure du réchauffement climatique et de l'augmentation drastique du prix du carburant continuer "quoi qu'il en coûte " à favoriser encore et encore le flux des voitures. 20 millions d'euros ,10 minutes gagnées .... Oui l'accès à la ville de Pontarlier aux heures de pointe est compliqué.Son contournement ne semble pas possible. Pourquoi ne pas réfléchir à la mise en place de transports collectifs avec des plages horaires nombreuses et régulières ? Parlons vélo. Je trouve que ce projet une fois encore néglige les cyclistes. A quand des voies cyclables dignes de ce nom et véritablement sécurisées pour entrer ou sortir de la ville côté Suisse ? Et quid une fois ce projet réalisé de l'accès au quartier de la chapelle ? Le nombre de ses habitants ne cesse d'augmenter. On a construit sans compter dans les villages du côté des Granges-Narboz . J'ose espérer qu'on ne réduira pas les 2 petits accès ( pont saint Claude et pont des Granges Narboz) pour entrer ou sortir de la ville quelqu'en soit le moyen de locomotion. Le pont des granges ayant déjà ses limites. Je défie tout cycliste de l'emprunter en toute quiétude. Pour ma part j'y ai renoncé.</p>
77	François Masnada	<p><b>Sujet:</b> Aménagement RN57</p> <p><b>Message:</b> Messieurs, Je pense très sincèrement que ce projet est une aberration et que l'investissement est exorbitant pour rien résoudre au problème de cet engorgement de l'entrée de PONTARLIER. Je pense que d'autres alternatives comme le covoiturage, un aménagement de piste cyclable, des transports en commun... pourraient réduire cet afflué de voitures. Il est reconnu qu' un agrandissement de voie génère plus de voitures. Vous n'allez rien résoudre. Je suis vraiment contre ce projet</p>
78	Anthony Poulin	<p><b>Sujet:</b> Agir pour la mobilité sur ce secteur, oui. De cette manière, non.</p>



**Message:** *Monsieur le Commissaire Enquêteur,*

*Dans le cadre de la consultation publique relative à l'aménagement prévu de la RN 57 au sud de Pontarlier, je souhaite vous faire part de mon avis assorti de plusieurs remarques.*

*Agir pour la mobilité sur ce secteur, oui. De cette manière, non.*

*L'aménagement de la RN 57 prévu au sud de Pontarlier est un projet incompatible avec les enjeux du XXIème, les accords sur le Climat de Paris et de Glasgow ainsi qu'avec les dispositions de la récente loi Climat Résilience. L'Etat, qui a été condamné récemment pour inaction climatique, peut-il nous assurer que ce projet n'est pas hors du champ d'application de la loi ?*

*En application du principe ERC (Eviter, Réduire, Compenser), le maître d'ouvrage doit nous prouver qu'aucune alternative n'était possible pour éviter ce projet destructeur pour l'environnement. Ainsi nous nous attendions à ce que le maître d'ouvrage puisse nous indiquer des éléments tangibles démontrant qu'il était inévitable de réaliser ce projet. Or, ces justifications ne sont pas présentes dans les documents. Ainsi, je souhaiterais que le maître d'ouvrage nous prouve le caractère inévitable de ce projet et les raisons factuelles de l'exclusion de l'ensemble des alternatives envisageable sur cette zone (à défaut de preuves cela signifierait que le respect du principe réglementaire et législatif « ERC » n'est pas respecté).*

*Dans l'option privilégiée (A') nous parlons d'un aménagement de 1,9 km pour un budget estimé à plus de 14,1 M d'euros soit 7,4 millions d'euros du kilomètre. Un million de plus par kilomètre que le coût de la construction d'une autoroute (estimé à 6,4 Millions d'euros dans un rapport parlementaire). Ce projet est d'ailleurs 37 % plus cher au kilomètre que le coût moyen de réalisation d'une 2x2 voies en France (5,4 M € HT selon les chiffres issus de l'audit du contrôleur général économique et financier de 2006). Chaque minute potentiellement gagnée coûtera à la collectivité plus d'un million d'euros. A l'heure où l'argent public se fait rare, ce projet hors de prix ne relève-t-il pas du gaspillage ?*

*Pour une bonne information de toutes et tous, il conviendrait de pouvoir indiquer des équivalences de prix afin de justifier une telle somme. Avec ces millions d'euros qu'est-ce qu'il aurait été possible de faire, par exemple, pour les infrastructures ferroviaires afin de permettre aux travailleurs, habitants de prendre le train pour se rendre au travail et aux camions d'être sur des trains pour traverser la frontière plutôt que sur la route. Le maître d'ouvrage et les collectivités concernés peuvent-ils garantir que des sommes équivalentes seront dépensées pour des solutions de mobilités complémentaires ou alternatives ?*

		<p><i>Au-delà, j’observe que l’Autorité Environnementale pointe à juste titre plusieurs éléments qui doivent être impérativement pris en compte, notamment en ce qui concerne les impacts négatifs de ce projet sur la faune ordinaire et exceptionnelle (lynx boréal...). Il est clairement indiqué qu’un corridor écologique et une zone ZNIEFF jouxtent l’équipement projeté. La biodiversité décline à travers le monde. Il est urgent de tout mettre en œuvre pour limiter et ne pas amplifier ce phénomène. De quelle manière le maître d’ouvrage prend t-il en compte ces enjeux pour réduire et compenser cet équipement sur le milieu naturel ?</i></p> <p><i>Enfin, en termes de perspective, je souhaiterais attirer l’attention sur les alternatives envisageables pour ce secteur. Il est souhaitable pour la santé de toutes et tous, pour préserver le vivant, d’avoir moins de véhicules sur ce secteur. Une voie en plus, toutes les études le prouvent, c’est mécaniquement plus de véhicules sur le même tronçon donc plus de pollutions et de problèmes de bruit et de pollution (Paradoxe de Braess). En effet, contrairement aux idées reçues, l’augmentation de la capacité des routes aboutissait à une hausse des temps de trajet, et à une augmentation du trafic. A ce titre, les calculs de gain de temps permis par l’infrastructure indiqués dans les documents de l’enquête publique comportent de nombreuses incertitudes sur l’évolution des comportements et des habitudes de mobilité. En application de la stratégie France Bas Carbone, l’Etat indique qu’il sera nécessaire de changer les comportements individuels et collectifs particulièrement en matière de mobilité. Ainsi, il ne me semble pas rigoureux de projeter les impacts et effets du projet sans prendre en compte ces hypothèses qui pourraient venir considérablement bouleversées les prévisions. Je demande au maître d’ouvrage, a minima, d’actualiser ses études au regard de ces éléments et d’effectuer une réelle étude sur le trafic induit par l’équipement projeté.</i></p> <p><i>Enfin, il me semble primordial d’intégrer cette infrastructure dans une réflexion plus globale sur la mobilité (recommandation de l’Autorité Environnementale). Les solutions ferrées (offre et tarification), de covoiturage, de massification du télétravail, de décalage des horaires d’entrée et de sortie des usines et d’ouverture des magasins... apparaissent autant d’alternatives à étudier sérieusement avant d’envisager cet équipement. Ainsi, je demande au maître d’ouvrage, de travailler avec l’ensemble des acteurs du bassin de mobilité franco-suisse pour apporter de réelles solutions durables et compatibles avec les enjeux du XXIème siècle.</i></p> <p><i>En vous remerciant pour votre attention, je vous prie Monsieur, de bien vouloir recevoir mes plus sincères salutations,</i> Anthony POULIN</p>
79	Isabelle DREZET	<p>Bonjour,</p> <p>L'aménagement de la RN 57 au sud de Pontarlier tel que prévu ne résoudra pas le problème de la fluidité. Utilisant</p>

*quasi tous les jours cette route, je peux vous affirmer que l'origine du ralentissement est le carrefour Saint Claude. Un aménagement permettrait une fluidité du trafic sans dépenser autant de millions. Concernant le problème avec la SNCF, d'autres villes ont pu aménager des passages, une solution pourrait donc être possible. Si le projet reste en l'état, toute la circulation des rues environnantes est à revoir. Si j'ai bien compris ce qui a été dit lors des réunions, ce coût supplémentaire est pour la ville de Pontarlier (donc pour ses habitants ?).*

*Le projet prévoit 2 voies pour les véhicules dans le sens Les Rosiers - Pontarlier. Cette entrée de Pontarlier est déjà resserrée. Doubler le nombre de véhicules pour arriver au rond point prévu en bas du Larmont ne fera qu'augmenter l'effet entonnoir déjà existant. De plus la vitesse à 50 n'est pas respectée avec une voie. C'est le rond point de Malraux qui fait ralentir les automobilistes malgré l'entrée de Pontarlier qui est à 50. Je vous laisse donc imaginer ce que cela va être avec 2 voies. Il faudrait donc désengorger l'entrée et non accentuer le nombre de véhicules. D'ailleurs dans les autres villes, les aménagements sont faits pour sortir les véhicules et non pour les faire entrer.*

*La sécurité aussi bien pour les cyclistes que pour les véhicules sortant des rues (De Chenier, François Villon, Cofreco...) va poser problème : comment voir un vélo ou un véhicule avec une rangée d'arbres ? Comment les véhicules pourront s'insérer sur la 1ère des 2 voies alors que la circulation sera augmentée et la vitesse non respectée ?*

*Pour le sens Pontarlier - Les Rosiers, le tourne à gauche sera interdit. Les pompiers passent malheureusement de nombreuses fois dans ce sens, comment vont-ils pouvoir dépasser les véhicules ? Car même si ces derniers se desserrent sur la piste cyclable, les pompiers auront-ils la place pour les doubler ? Et nous savons tous que le temps est précieux en cas d'urgence. Et même si lors d'une réunion, il a été précisé que des aménagements sont prévus pour leur permettre de tourner à gauche et ainsi accéder aux différents quartiers, je ne pense pas que 3 voies et une bordure serviront à fluidifier le trafic. Les 2 voies actuelles sont suffisantes si la limitation de vitesse est respectée et elle peut être mise à 50 depuis la Cluse et Mijoux à l'entrée de Pontarlier. Des contrôles de police réguliers seraient à envisager.*

*L'interdiction du tourne à gauche est justifié par le fait de ne pas couper la RN 57 mais le fait de prendre un rond point implique une insertion qui coupe la RN 57 et l'ajout de véhicules supplémentaires dans la file déjà présente. Et cette bordure implique plus de kilomètres pour accéder aux différentes rues ou maisons dans les 2 sens, d'où une pollution et du bruit augmentés. Et le prix du carburant...*

*Une succession de ronds points ne fluidifie nullement le trafic. Pour exemple celui des Granges, passant 2 fois par jour par cet endroit, j'ai pu constater qu'un ralentissement s'effectue aux heures de pointe alors qu'avant la circulation était*

fluide.

*Des commerces (et donc des emplois et des pertes d'exploitation) vont être pénalisés : la station essence (qu'est-il prévu pour les cuves ?), la boulangerie, la zone de l'Ambouchi. Si ces commerces ferment, nous serons encore plus isolés. Sans oublier les expropriations et autres (réduction des places de parking...) qui ne posent pas problème pour ce projet alors que ce n'est pas envisageable pour l'aménagement du carrefour Saint Claude. Quelle en est la raison ?*

*Il est bien dommage que le projet de la grande déviation évoqué depuis de nombreuses années n'ait pu aboutir ainsi que celui d'un tunnel sous La Fauconnière ou d'une petite déviation (terrain prévu derrière le quartier Charpillot). Faute de moyens... alors que les Mercureaux, la route des Microtechniques et autres ont été réalisés. Pourtant lors d'une réunion, il a été dit que trouver de "l'argent n'était pas un problème". Et aussi qu'une déviation n'était pas envisageable afin de ne pas pénaliser les commerçants de la ville. Et comment une dépense aussi importante peut être faite pour un si peu gain de temps (qui a été évalué à partir de simulations...) ? Quel sera le temps réellement gagné ? Comment un projet a-t-il pu être établi sans que certaines personnes se soient déplacées et n'aient consulté les riverains ? La présentation de ce projet dure depuis plusieurs années : il devait améliorer le trafic sur 10 à 15 ans. A ce jour, rien n'a commencé. Pour combien de temps cet aménagement prévoit-il une amélioration de la circulation ? Ce budget n'est-t-il pas également prévu pour une amélioration du trafic sur la Cluse et Mijoux ? Et combien cet aménagement aura finalement coûté car la somme prévue au départ est largement dépassée ?*

*Il est évident que des pistes cyclables et des trottoirs sont nécessaires ainsi qu'une amélioration de l'insertion de la route du Larmont.*

*Mais d'autres solutions peuvent être faites pour la fluidité. Est-ce que le développement des transports en commun ne permettrait pas une diminution du trafic ?*

*Il s'agit d'une route européenne, n'est-il pas possible d'avoir d'autres aides pour contourner Pontarlier et ainsi détourner les poids lourds ?*

*D'autres routes déjà existantes pourraient être sécuriser et améliorer (exemple le Col de la République). Les automobilistes passant déjà par ces routes ne changeront pas leurs habitudes.*

*Car si ce projet aboutit, des points négatifs nous impacteront tels que le bruit (même si des murs anti bruit sont prévus qui dénatureront le paysage), la pollution (si le bilan carbone est positif avec les arbres prévus, seront-ils réellement*

		<p>plantés ?). La faune et la flore seront également impactés.</p> <p>Quel est donc réellement le but de ce projet ?</p> <p>Merci de votre attention.</p> <p>Salutations,</p> <p>Isabelle Drezet</p>
80	Claude Mercier	<p>Bonjour,</p> <p>Vous trouverez en pièce jointe la contribution des élus-e « Écologistes &amp; Solidaires » au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté relative à l'aménagement de la RN 57 dans le secteur de Pontarlier.</p> <p>Claude Mercier</p> <p>Conseiller Régional – Département du Doubs</p> <p><a href="#">Pièce jointe</a></p>
81	Marie Gilliot	<p>Monsieur,</p> <p>J'ai déjà évoqué mon avis dans les observations concernant le projet de concernant la RN 57.</p> <p>Je pense sincèrement que la réalisation de ses travaux n'apportera aucune plus value !!!</p> <p>Aussi bien en gain de temps, d'argent, je ne parle même pas de l'écologie.</p> <p>Il serait tellement préférable d'investir cette argent dans la mise en place de transport public!!!</p> <p>Il suffirait de mettre en place de nombreux trains à destination de Neuchâtel et de Vallorbe, en créant de grand parking à Pontarlier et Frasné. Des abonnements attractifs etc....</p> <p>Bien entendu pour cela il faut une vrai volonté public!</p> <p>Allez voir ce qu'il se fait en Suisse et vous serez agréablement surpris !!!!</p> <p>Cordialement</p> <p>Marie Gilliot</p>
82	Jérémy Rota pour M. Emmanuel DUCROT	<p>Bonjour Monsieur Laithier ;</p> <p>Depuis plusieurs mois, nous suivons attentivement l'évolution de la situation concernant le projet « RN57 : Aménagement sud de Pontarlier ».</p>

		<p>Ainsi, vous trouverez en pièce jointe un courrier de notre directeur général, Monsieur Emmanuel Ducrot, faisant état de nos interrogations et inquiétudes.</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire en l'expression de nos salutations les meilleures.</p> <p><b>Jérémy ROTA</b>  <i>Responsable Réseau</i>  07 72 28 38 83  <a href="mailto:j.rota@thevenin-ducrot.fr">j.rota@thevenin-ducrot.fr</a>  <b>67 rue de Besançon</b>  <b>CS 40189 - 25303 PONTARLIER CEDEX</b>  <a href="http://www.thevenin-ducrot.fr">www.thevenin-ducrot.fr</a>  <u><a href="#">pièce jointe</a></u></p>
83	Martine BOBE	<p><b>Sujet:</b> Aménagement RN 57 Cluse et Mijoux - Pontarlier</p> <p><b>Message:</b> Bonjour</p> <p><i>Je considère que le montant exorbitant du projet soit déjà plus de 18 millions d'€ HT en 2019 n'est pas raisonnable au vu du temps supposé gagné pour les automobilistes soit environ 14 mn.</i></p> <p><i>Je rejoins complètement l'avis détaillé de l'Agence Environnementale et je souscris à toutes ses recommandations.</i></p> <p><i>J'attire l'attention sur la nécessaire prise en compte de la conservation du lynx boréal dont l'implantation est déjà très impactée par la circulation routière sur l'ensemble du territoire ainsi que par la malversation de certains chasseurs.</i></p> <p><i>C'est pourquoi j'émet actuellement un avis défavorable à ces travaux.</i></p>
84	Pierre Pécriaux	<p><b>Sujet:</b> Défavorable</p> <p><b>Message:</b> Bonjour,</p> <p><i>Je suis toujours surpris que de tel projets totalement orienté voiture et camion existe encore en 2022.</i></p>

	<p><i>Ce projet a pour but de gérer 2 problèmes générateur de bouchons :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li><i>- Gestion des trajets quotidiens en véhicule individuel. Il est vrai que cette RN est fortement fréquenté par des travailleurs qui se déplacent en voiture. Une solution simple : renforcer significativement la ligne de bus Besançon - Pontarlier. De fait, ça fera beaucoup moins de monde sur la route</i></li><li><i>- Gestion des camions. D'une part, s'il y a moins de voitures individuelles, il y aura moins de problèmes. D'autres part, ces camions étant principalement en transit sur cette route, pour aller en Suisse, mettons en place du ferroutage, notamment en passant par Dole.</i></li></ul> <p><i>Pour finir, une liste non exhaustives des problèmes engendrés pas ce type de projet</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li><i>- Pollution de l'air</i></li><li><i>- Augmentation des émissions de CO2 à la construction et à l'usage</i></li><li><i>- Destruction d'habitat naturels</i></li><li><i>- Destruction de terres agricoles et forestières</i></li><li><i>- Artificialisation des sols</i></li><li><i>- Étalement urbain et artificialisation des sols associés</i></li></ul> <p><i>Sachant que tout projet d'élargissement de route fini est à terme inéluctablement un échec : les bouchons reviennent rapidement</i></p> <p><i>Cordialement</i></p> <p><i>Pierre Pécriaux</i></p> <p><i>PS : n'oublions jamais le "éviter" de "éviter-réduire-compenser". Et oublions le "compenser" qui est la solution d'ultime recours</i></p>
<b>85</b>	